

VOLUME 46 | NUMÉRO 1 | 2024

PSYNOOPSIS

LE MAGAZINE DES PSYCHOLOGUES DU CANADA

LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE



**LA PSYCHOLOGIE
SCOLAIRE, UN SERVICE
PUBLIC ESSENTIEL**

PAGE 8

**DÉBAT SUR LA FORMATION :
RECONNAÎTRE LA DIVERSITÉ
DE LA PRATIQUE DE LA
PSYCHOLOGIE SCOLAIRE AU
CANADA**

PAGE 18

**L'ACCÈS AUX SOINS
DE SANTÉ MENTALE DES
ENFANTS ET DES JEUNES
AUTOCHTONES AU CANADA :
OBSTACLES ET FACTEURS
FACILITANTS**

PAGE 26

PSYNOPSIS

LE MAGAZINE DES PSYCHOLOGUES DU CANADA

Psynopsis est le magazine officiel de la Société canadienne de psychologie. Son but est d'amener la psychologie, comme pratique, domaine d'enseignement et discipline scientifique, à traiter de sujets qui préoccupent et intéressent le public canadien. Chaque numéro est thématique et est le plus souvent publié sous la direction d'un psychologue membre de la SCP ayant une expertise dans le thème du numéro. L'objectif du magazine n'est pas tant le transfert des connaissances d'un psychologue à un autre que la mobilisation des connaissances en psychologie auprès des partenaires, des intervenants, des bailleurs de fonds, des décideurs et du grand public, qui s'intéressent à la thématique du numéro. La psychologie est à la fois l'étude scientifique de la façon dont les gens pensent, se sentent et se comportent et une profession. Qu'il s'agisse des droits de la personne, de l'innovation en santé, des changements climatiques ou de l'aide médicale à mourir, la façon dont les gens pensent, se sentent et se comportent est pertinente pour presque toutes les questions, politiques, décisions de financement ou réglementations auxquelles sont confrontés les individus, les familles, les milieux de travail et la société. Par l'entremise de *Psynopsis*, nous espérons orienter les discussions, les décisions et les politiques qui touchent la population du Canada. Chaque numéro est accessible au public et plus particulièrement aux ministères, bailleurs de fonds, partenaires et décideurs dont le travail et les intérêts, dans le contexte de la thématique abordée, pourraient être orientés par le travail des psychologues. La vision organisationnelle de la SCP est une société où l'être humain est le moteur de la législation, des politiques et des programmes destinés aux personnes, aux organisations et aux collectivités. *Psynopsis* est un instrument important par lequel la SCP s'efforce de réaliser cette vision.

PSYNOPSIS

LE MAGAZINE DES PSYCHOLOGUES DU CANADA

LE MAGAZINE OFFICIEL DE LA SOCIÉTÉ CANADIENNE DE PSYCHOLOGIE

ÉQUIPE DE RÉDACTION

Rédactrice en chef	Lisa Votta-Bleeker, Ph.D.
Directrice des services de rédaction	Sherene Chen-See
Publicité	Kathryn McLaren
Conception / Production	Anthony Aubrey

CONSEIL D'ADMINISTRATION 2023-2024

Présidente	Eleanor Gittens, Ph.D.
Présidente désignée	Kerri Ritchie, Ph.D., C.Psych.
Administrateurs	Adam Sandford, Ph.D. Mitch Colp, Ph.D., R.Psych. Meghan Norris, Ph.D. Claire Sira, Ph.D., R.Psych. Anita Gupta, Ph.D., C.Psych. Janine Hubbard, Ph.D., R.Psych. Amir Sepehry, Ph.D. Anisa Nasser, B.A.
Partenaires	CCDP – Sandra Byers, Ph.D. CCPPP – Sara Hagstrom, Ph.D., CPsych. SCSCCC – Myra Fernandes, Ph.D. CSPP – Jo Ann Unger, Ph.D., C.Psych.
Chef de la direction	Lisa Votta-Bleeker, Ph.D.

PROPOSITION D'ARTICLES

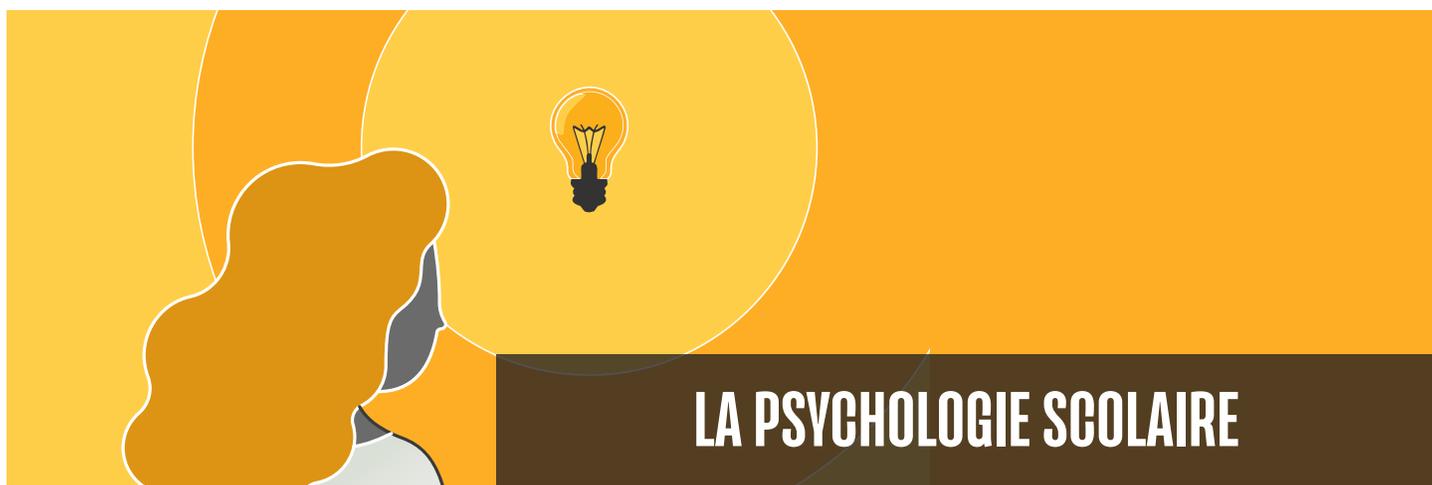
Veillez faire parvenir vos articles à psynopsis@cpa.ca.
Pour de plus amples renseignements sur la proposition d'articles et les consignes éditoriales, veuillez vous rendre à l'adresse cpa.ca/fr/psynopsis.

La Société canadienne de psychologie (SCP) conserve le droit d'auteur de *Psynopsis*. Tout article qui y est publié, autre que par un représentant, un administrateur ou un employé de la SCP, reflète strictement les opinions de l'auteur et non pas nécessairement celles de la Société canadienne de psychologie, de ses représentants, de sa direction ou de ses employés.

CANADA PUBLICATION
POST MAIL
POSTE POSTE
CANADA PUBLICATION

AGREEMENT 40069496
REGISTRATION NUMBER
NUMÉRO DE CONTRAT
D'INSCRIPTION

ISSN 1187-11809



MESSAGE DE LA RÉDACTRICE EN CHEF INVITÉE 04

LE MOT DE LA PRÉSIDENTE 05

DOCUMENT DE POSITION : SOINS DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DU CANADA – LE RÔLE DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES 06

LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE, UN SERVICE PUBLIC ESSENTIEL 08

PROMOUVOIR LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE AU CANADA : ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DE LA SECTION DE LA PSYCHOLOGIE ÉDUCATIONNELLE ET SCOLAIRE 10

PROBLÈMES RELATIFS AU RECRUTEMENT ET AU MAINTIEN EN POSTE DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES : PERSPECTIVES D'ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS ET DE PSYCHOLOGUES EN DÉBUT DE CARRIÈRE AU CANADA 12

LA PÉNURIE DE PSYCHOLOGUES SCOLAIRES AU CANADA : LE RÔLE DES PROGRAMMES DE FORMATION UNIVERSITAIRE 14

COLMATER LES FUITES, EXTRAIRE LE TALENT : S'ATTAQUER À LA CRISE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE DANS LE PAYSAGE DE L'ÉDUCATION AU CANADA 16

DÉBAT SUR LA FORMATION : RECONNAÎTRE LA DIVERSITÉ DE LA PRATIQUE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE AU CANADA 18

EXPÉRIENCE DE STAGE EN PSYCHOLOGIE SCOLAIRE DANS LES COMMUNAUTÉS DU NORD 20

COMPÉTENCES DE BASE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ INDIVIDUELLE, SOCIALE ET CULTURELLE ET D'INTERCULTURALISME AUTOCHTONE DANS LA FORMATION ET LA PRATIQUE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE 22

LE RACISME ET LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES NOIRS : ARGUMENTS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU SCOLAIRE 24

L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES AUTOCHTONES AU CANADA : OBSTACLES ET FACTEURS FACILITANTS 26

SCIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE : UTILISER LES SYSTÈMES DE SOUTIEN À PALIERS MULTIPLES POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES 28

EN AMONT, AXÉE SUR LA COLLABORATION ET DURABLE : LE POUVOIR ET LA CONTRIBUTION DE LA SANTÉ MENTALE EN MILIEU SCOLAIRE AU SEIN DU SYSTÈME DE SOINS GLOBAL 30

RÉSEAU D'INTERVENTION EN CAS DE CRISE ET DE CATASTROPHE EN MILIEU SCOLAIRE 32

PRATIQUE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET AU NUNAVUT 34

LES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES : UTILISER L'EXPERTISE DU PERSONNEL POUR ÉLARGIR LE RÔLE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE 36

LEADERSHIP ET COLLABORATION CHEZ LES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES : EXEMPLES D'ÉTABLISSEMENTS DE CONSENSUS ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS 38

LIBÉRER LE POTENTIEL : INTERACTIONS TRANSFORMATRICES ENTRE ADULTES ET JEUNES DANS LES ÉCOLES 40



MESSAGE DE LA RÉDACTRICE EN CHEF INVITÉE



Maria Kokai, Ph.D., C.Psych.

Présidente, Section de la psychologie éducationnelle et scolaire de la SCP
Ancienne psychologue en chef, Toronto Catholic District School Board, Toronto, Ont.



Steven R. Shaw, Ph.D.

Directeur, département de psychologie de l'éducation et du counseling
Université McGill, Montréal, Qué.
Rédacteur en chef, *Canadian Journal of School Psychology*
Président désigné, Section de la psychologie éducationnelle et scolaire de la SCP

Introduction du numéro spécial sur le rôle des psychologues scolaires dans la prestation des services de santé mentale au Canada : message des rédacteurs en chef invités

« La santé mentale est un droit humain fondamental pour toutes et tous. Toute personne, quelle qu'elle soit et où qu'elle se trouve, a droit au meilleur état de santé mentale possible. Elle a notamment le droit d'être protégée contre les risques pour la santé mentale, le droit de bénéficier de soins accessibles, acceptables et de bonne qualité, et le droit d'être libre, indépendante et intégrée dans sa communauté. »

(Organisation mondiale de la Santé, 2023 <https://www.who.int/fr/campaigns/world-mental-health-day/2023>)

La santé mentale et les résultats scolaires des enfants et des jeunes figurent parmi les questions sociétales les plus importantes au Canada. L'avenir de notre culture, de notre économie, de notre qualité de vie et de notre place dans le monde repose sur une population instruite. Pourtant, des facteurs de stress tels que les inégalités économiques, les traumatismes, les catastrophes naturelles, les problèmes de santé publique, l'agitation politique, la prestation de services de santé et d'autres facteurs mettent en péril le bien-être des enfants et des jeunes du Canada. Les psychologues réagissent.

La profession de psychologue scolaire est depuis longtemps associée à l'évaluation et à l'intervention auprès d'enfants et d'adolescents présentant des troubles du développement neurologique et ayant d'autres besoins scolaires particuliers. Tout comme la vie des enfants et des jeunes et leur environnement sont devenus plus complexes, la fonction et la formation des professionnels de la psychologie scolaire se sont élargies au fil des ans. Les psychologues scolaires sont désormais bien préparés à fournir des services tels que la formation aux aptitudes sociales, les interventions sur le climat scolaire et le comportement en classe, la mise en

œuvre du programme d'apprentissage socio-affectif, la thérapie individuelle et de groupe, la gestion de crise et la réponse aux crises, les interventions en cas de suicide et d'automutilation, ainsi que les services préventifs pour faire face de manière proactive aux facteurs de stress. Les psychologues scolaires sont également bien équipés pour élaborer des interventions plus efficaces. Ils sont notamment formés à l'humilité culturelle, à la justice sociale, aux pratiques antiracistes et aux pratiques autochtones.

La psychologie scolaire professionnelle a évolué pour aller bien au-delà de l'administration de tests d'intelligence et de la détermination de l'admissibilité à des services d'enseignement spécialisé. Bien que l'évaluation et le diagnostic restent des éléments importants de leur travail, les professionnels sont désormais bien préparés à soutenir la ressource la plus vulnérable et la plus importante du Canada : les enfants et les jeunes.

Les programmes de préparation professionnelle se développent. Bien qu'il s'agisse encore d'un nombre relativement faible de programmes de formation, il existe aujourd'hui six programmes de doctorat en psychologie scolaire agréés par la SCP au Canada. Deux d'entre eux ont obtenu l'agrément de la SCP au cours des quatre dernières années. En outre, de nouveaux programmes de formation sont en cours d'élaboration et élargis. Au Canada, la psychologie scolaire est une profession dynamique et en pleine croissance. Cependant, le nombre de professionnels formés spécialement pour fournir des services de psychologie et de santé mentale en milieu scolaire aux enfants et aux adolescents est loin de répondre à la demande.

L'objectif de ce numéro spécial de *Psynopsis* est de mettre en lumière la diversité et la complexité des services de santé mentale, de la formation et des besoins dans le domaine de la psychologie scolaire au Canada. Des universitaires, des décideurs politiques et des cliniciens du Canada tout entier ont été invités à faire part de leurs idées, initiatives, recherches et stratégies pour le présent et l'avenir de la profession. La psychologie scolaire est un élément essentiel pour assurer l'avenir et le bien-être du Canada.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE

ELEANOR GITTENS, Ph.D.
Présidente de la SCP

À maintes reprises, le plein potentiel de la science, de la pratique et de l'enseignement de la psychologie a été négligé pour ce qui est de la prestation de services psychologiques, de la recherche empirique, de l'intervention et de la prévention fondées sur des données probantes, et de la formation des spécialistes. Le domaine de la psychologie scolaire en est un excellent exemple. Il y a environ 18 mois, le conseil d'administration de la SCP a approuvé un document de position intitulé *Soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes du Canada : le rôle des psychologues scolaires*. Je voudrais recentrer notre attention sur une facette à part entière de notre profession : la psychologie scolaire. Alors que le paysage de l'éducation continue d'évoluer, notre engagement en faveur du bien-être et du développement des jeunes esprits qui façonnent l'avenir de notre nation doit lui aussi évoluer.

La psychologie scolaire joue un rôle essentiel dans le développement complet des élèves, en faisant le pont entre les domaines de la psychologie et de la pédagogie. Comme nous nous trouvons à l'intersection de ces deux domaines importants, il nous incombe de défendre les initiatives qui font progresser le domaine dynamique et en pleine croissance de la psychologie scolaire au Canada.

Tout d'abord, notre association doit mettre l'accent sur l'importance de l'intervention précoce et des stratégies de prévention. Les psychologues scolaires sont particulièrement bien placés pour détecter et traiter toute une gamme de problèmes scolaires, sociaux et émotionnels auxquels les élèves peuvent être confrontés. En investissant dans des ressources et des programmes de formation qui permettent aux professionnels de reconnaître et d'atténuer ces problèmes dès leur apparition, nous contribuons non seulement au bien-être de chaque élève, mais aussi à la santé globale de notre système d'éducation.

De plus, nous devons défendre l'intégration des services de santé mentale dans les écoles. Le bien-être psychologique des élèves est indissociable de leur réussite scolaire. En instaurant des environnements qui accordent la priorité à la santé mentale, nous créons les bases d'un apprentissage et d'un développement

personnel optimaux. Cela nécessite des efforts de collaboration avec les établissements d'enseignement, les commissions scolaires, les décideurs, les programmes de formation supérieure, les psychologues et les organisations de psychologues pour s'assurer que les écoles disposent des ressources et du personnel nécessaires pour répondre aux divers besoins des élèves.

En plus de fournir du soutien direct aux élèves, les psychologues scolaires jouent un rôle essentiel dans la promotion d'un climat scolaire positif. Notre association doit diriger des initiatives qui favorisent l'inclusivité, l'équité et la diversité au sein des établissements d'enseignement. En abordant des questions telles que l'intimidation, la discrimination et les inégalités systémiques, nous contribuons à la création d'environnements d'apprentissage qui permettent à chaque élève de s'épanouir.

Le perfectionnement professionnel est un autre domaine d'intervention important. Nous devons veiller à ce que les psychologues scolaires aient accès à des possibilités de formation continue qui correspondent à l'évolution des besoins des élèves et de l'environnement éducatif. Il s'agit notamment de se tenir au courant des avancées en matière de technologie pédagogique, de comprendre les défis particuliers auxquels sont confrontées les diverses populations d'étudiants et d'intégrer dans leur travail des pratiques fondées sur des données probantes.

En conclusion, le domaine de la psychologie scolaire est une pierre angulaire sur laquelle repose un système d'éducation dynamique. Alors que nous traversons les méandres tortueux du paysage de l'éducation moderne et contrasté, la Société canadienne de psychologie se doit d'être unie dans sa volonté d'élever le niveau de la psychologie scolaire. Ensemble, nous pouvons créer des environnements d'apprentissage qui nourrissent le potentiel de chaque élève et jettent les bases d'un avenir plus radieux et plus résilient pour le Canada.



LE CONTEXTE

Les résultats de recherche, les nombreux résultats d'enquêtes et les articles de presse soulignent le besoin croissant de soins de santé mentale en général et, plus particulièrement, tirent la sonnette d'alarme quant à la situation désastreuse de la santé mentale des enfants et des adolescents¹⁻⁶. La Société royale du Canada⁷ a attiré l'attention sur le besoin sans cesse croissant de services de santé mentale pour les enfants et les adolescents et sur l'urgence d'agir; l'administrateur de la santé publique des États-Unis⁸ a déclaré que la santé mentale des enfants et des adolescents est en crise. Comment intervenir pour endiguer la marée? Si l'on n'intervient pas à temps, il y aura des conséquences à long terme, tant pour nos jeunes que pour la société dans son ensemble qui compte sur leur contribution de citoyens productifs. Cette crise nécessite que tous les secteurs des soins de santé mentale collaborent pour accroître leur soutien et leurs capacités.

DOCUMENT DE POSITION : SOINS DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES DU CANADA – LE RÔLE DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES

MARIA KOKAI, Ph.D., C.Psych., présidente, Section de la psychologie éducationnelle et scolaire de la SCP

LE DÉFI

Les psychologues scolaires ont la possibilité de contribuer à la résolution de cette crise dans une bien plus large mesure que celle qui leur est offerte actuellement, à la fois pour faire face à la crise actuelle et à long terme, en mettant l'accent sur la prévention. Pourquoi notre société ne s'appuie-t-elle pas davantage sur cette ressource pourtant déjà présente?

LA RÉPONSE

L'élaboration d'un document de position a été motivée par la volonté d'apporter une réponse positive à ce besoin urgent. Le comité de défense des intérêts de la Section de la psychologie éducationnelle et scolaire de la SCP (comptant des représentants de partout au Canada) a rédigé un document intitulé « Soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes du Canada : Le rôle des psychologues scolaires », qui a été approuvé par le conseil d'administration de la SCP en 2022. Depuis lors, il a été affiché⁹ et distribué à grande échelle à l'aide d'une série d'outils accessibles sur le site Web de notre section¹⁰.

L'OBJECTIF

Ce document de position vise à promouvoir l'universalité, l'équité et l'accessibilité des services de santé psychologique/mentale pour les enfants et les jeunes au Canada. Étant donné que les services psychologiques en milieu scolaire sont accessibles à tous les élèves et qu'ils offrent la possibilité d'un accès équitable, le document présente ces services comme pouvant contribuer de manière significative à la solution à court et à long terme de la crise actuelle. En étroite collaboration avec les pédagogues, les familles, les autres professionnels de la santé mentale en milieu scolaire et communautaire et les organismes communautaires, les psychologues en milieu scolaire sont parfaitement à même de prendre en charge l'ensemble du continuum des soins de santé mentale.

Toutefois, comme le souligne le document, il faut pour cela s'attaquer aux problèmes systémiques actuels : la pénurie de postes et la pénurie de psychologues scolaires qualifiés et disponibles.

LE CONTENU

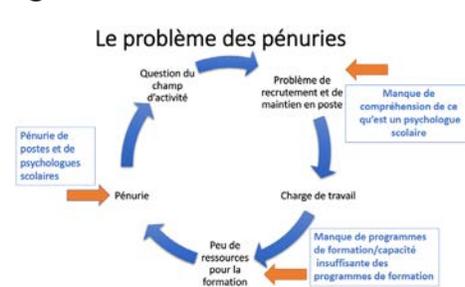
Pour préciser les points susmentionnés, le document de position poursuit trois objectifs :

1. Décrire les besoins des enfants et des jeunes en matière de développement et de santé mentale, ainsi que le rôle des psychologues scolaires dans la réponse à ces besoins.
2. Cerner les obstacles systémiques auxquels les psychologues scolaires sont confrontés lorsque vient le temps de répondre aux besoins en matière de développement et de santé mentale des enfants et des jeunes dans les écoles (une compréhension limitée de leur champ d'activité, un ratio élèves/psychologue élevé, le faible nombre de postes de psychologues scolaires et la pénurie de psychologues scolaires qualifiés, des problèmes de recrutement et de maintien en poste – voir la figure 1 et la figure 2).

figure 1



figure 2



3. Faire des recommandations aux parties intéressées pour surmonter ces obstacles et apporter les changements nécessaires. Voici quelques exemples de recommandations qui se concentrent sur quatre groupes :

a. Décideurs (conseils scolaires, gouvernements) : accroître l'égalité d'accès aux services psychologiques en remédiant aux principales pénuries (nombre de postes et nombre de psychologues scolaires qualifiés).

b. Programmes d'études supérieures en psychologie scolaire : augmenter le nombre de psychologues scolaires

diplômés ainsi que la diversité et le caractère inclusif de la profession.

c. Psychologues : accroître leur propre capacité à répondre aux besoins de populations diverses; informer les parties intéressées sur le rôle des psychologues scolaires dans les soins de santé mentale.

d. Organisations nationales, provinciales et territoriales professionnelles de psychologie : « Faire de l'accès aux soins psychologiques dans les écoles une cause prioritaire à défendre » (p. 8); soutenir le recrutement dans ce domaine de spécialisation, y compris en recrutant des étudiants issus de différents milieux minorisés.

L'UTILISATION

Ce document de position est un outil qui permet aux psychologues scolaires, aux associations provinciales et territoriales de psychologues, aux universitaires et aux étudiants de défendre leurs intérêts dans leurs milieux respectifs (p. ex. conseils scolaires, établissements de formation, gouvernements, communautés professionnelles, etc.). Il peut être utilisé en totalité ou en partie, accompagné d'une brève animation et/ou de l'enregistrement¹¹ d'un webinaire expliquant son contenu. De plus en plus de voix s'élèvent pour défendre cette cause, faisant valoir l'importance du rendement d'un tel investissement. Nous concluons en citant la recommandation de la note de breffage de la Société royale du Canada publiée en 2021 : « Créer une stratégie nationale qui reconnaît que la santé mentale des jeunes est importante pour leur réussite dans la vie et qu'elle doit être soutenue dans le contexte où il est le plus facile de les rejoindre — l'école. » (p. 20)¹².

REMERCIEMENTS

En tant que présidente du comité de défense des intérêts, je remercie les membres du comité pour leur travail acharné et leur dévouement, et je suis reconnaissante au comité exécutif de la Section de la psychologie éducationnelle et scolaire, au conseil d'administration de la SCP, ainsi qu'à Karen Cohen, ancienne chef de la direction, et Glenn Brimacombe, directeur, politiques et affaires publiques, du soutien qu'ils ont apporté à la création de ce document.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS



LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE, UN SERVICE PUBLIC ESSENTIEL

GLENN BRIMACOMBE, M.A., directeur, politiques et affaires publiques, SCP

MARIA KOKAI, Ph.D., C.Psych., psychologue, présidente, Section de la psychologie éducationnelle et scolaire de la SCP

D'aussi loin que l'on se souvienne, les écoles publiques ont toujours été la pierre angulaire de nos collectivités et de nos vies. En apportant aux enfants les compétences sociales, comportementales et scolaires dont ils ont besoin pour devenir autonomes à l'âge adulte, elles jouent un rôle indispensable. Le rôle essentiel que joue la psychologie scolaire est déterminant pour y parvenir.

LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE : POUVONS-NOUS TENIR LA PROMESSE?

L'établissement de la psychologie scolaire en tant que service du secteur public est étroitement lié à l'obligation légale imposée aux écoles de répondre aux besoins particuliers des élèves¹. La pratique a évolué depuis lors et reconnaît désormais le caractère nécessaire, la capacité et l'expertise des psychologues scolaires pour soutenir tous les élèves (voir les Lignes directrices sur la pratique professionnelle des psychologues scolaires²).

Récemment, la SCP a publié un document de position intitulé *Soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes du Canada – Le rôle des psychologues scolaires*³, qui cerne les défis auxquels les écoles et les psychologues font face pour répondre aux besoins des élèves en matière de santé mentale et de bien-être. Ce document réaffirme ce qui suit :

1. La mission de la psychologie scolaire dans le secteur public est d'offrir des services psychologiques universels, inclusifs et équitables à tous les élèves des établissements d'enseignement.

Les données actuelles indiquent une augmentation importante des problèmes de santé mentale chez les enfants et les adolescents, en particulier après la pandémie, et donc une augmentation des besoins en services de santé mentale⁴. Un financement approprié et durable par le secteur public permettrait aux écoles de fournir des soins psychologiques aux enfants et aux jeunes là où ils se trouvent tous, c'est-à-dire dans les écoles.

Cette idée est défendue et recommandée depuis plusieurs décennies par des organisations nationales et internationales réputées (Organisation mondiale de la

Santé⁵, Commission de la santé mentale du Canada⁶, Consortium conjoint pancanadien pour les écoles en santé⁷ et Société royale du Canada⁸, pour n'en citer que quelques-unes).

Malheureusement, au lieu de recourir davantage aux services de psychologie scolaire (dans le cadre d'équipes de professionnels de la santé mentale en milieu scolaire), il n'y a pas de renforcement systématique et planifié de l'offre de services existante (actuellement sous-utilisée). Hélas, le fait est qu'à l'heure actuelle, nous sommes loin de tenir la promesse...

2. Que faut-il faire pour y arriver? Rôles, responsabilités, récompenses

Les fonctions des psychologues scolaires sont bien définies dans les documents de la SCP⁹ et dans certains articles du présent numéro. Dans cet article, nous nous concentrons sur les *responsabilités et les récompenses* du travail de psychologue scolaire dans les établissements d'enseignement : les deux faces interdépendantes d'une même pièce.

Outre l'élève et sa famille, *l'établissement (école/district scolaire) avec sa structure, sa hiérarchie, sa culture, etc. est également notre client*, de même que ses enseignants. Par conséquent :

- En apportant leur expertise à l'échelon du district ou de l'école (par des consultations et du travail en comité), les psychologues scolaires peuvent influencer des dossiers qui concernent l'ensemble du système (climat scolaire, harcèlement, promotion de la santé mentale, etc.)¹⁰.
- Grâce au transfert de connaissances, au renforcement des capacités, au partenariat et aux conseils qu'ils prodiguent, les psychologues scolaires renforcent la motivation des enseignants.
- En tant que membres d'équipes pluridisciplinaires en milieu scolaire, les psychologues scolaires contribuent au partage des ressources, à la résolution concertée des problèmes et à la planification conjointe, et en tirent profit, afin de répondre aux besoins particuliers de l'école et des élèves.

Les psychologues scolaires ont le devoir de comprendre, de satisfaire et de défendre les besoins des diverses populations

d'étudiants (p. ex., situation économique, culture, identité, communautés marginalisées et racisées).

Ainsi, lorsque les psychologues scolaires exercent l'ensemble de leurs compétences professionnelles et ont une charge de travail appropriée¹¹, les psychologues scolaires et les établissements sont récompensés par leur capacité à atteindre un nombre beaucoup plus grand d'étudiants.

Défis et solutions recommandées

Les défis auxquels sont confrontés les psychologues scolaires sont nombreux et importants. Les solutions recommandées ne sont pas faciles à mettre en œuvre, et cela ne se fera pas du jour au lendemain; cependant, si chacun des quatre secteurs concernés se concentrait sur une ou deux étapes comme le recommande le document de position de la SCP³ (idéalement de manière coordonnée et en collaboration), nous commencerions à observer des progrès. Les étapes à envisager sont :

- Sensibiliser des publics importants à l'importance des psychologues scolaires, notamment :
 - milieu professionnel de la psychologie
 - public (parents, gouvernement, personnel des conseils scolaires, etc.)
- Sensibiliser les conseils scolaires et les gouvernements (ministères de l'Éducation) à l'importance d'augmenter :
 - le nombre de programmes de formation ainsi que leur capacité
 - le nombre de postes de psychologues scolaires
- Soutenir
 - le recrutement d'étudiants pour les programmes de formation en psychologie scolaire
 - les psychologues scolaires en acceptant des étudiants en stage ou en résidence

Chacun d'entre nous peut et doit aider à atteindre cet objectif, en apportant sa propre contribution.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS



PROMOUVOIR LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE AU CANADA : ACTIVITÉS DE SENSIBILISATION DE LA SECTION DE LA PSYCHOLOGIE ÉDUCATIONNELLE ET SCOLAIRE

TASMIA HAI, Ph.D., psychologue scolaire et clinicienne

Dans le paysage en évolution du bien-être de l'enfant, la santé mentale des enfants canadiens est une préoccupation majeure. Le rapport *Élever le Canada 2023* classe la mauvaise santé mentale au deuxième rang des menaces les plus importantes pour le bien-être des enfants canadiens¹. Dans le sillage de la pandémie de COVID-19, le Canada est confronté à une crise de santé mentale de plus en plus grave, des études faisant état d'inquiétudes accrues chez les jeunes^{2,3}. Cette sombre toile de fond est aggravée par une forte pénurie de professionnels de la santé mentale, notamment de psychologues scolaires, ce qui empêche de nombreux enfants d'avoir accès à du soutien en temps opportun. Le paysage national est en outre terni par le grand nombre de postes de psychologues scolaires vacants. Parallèlement, il n'existe actuellement que six programmes de doctorat en psychologie scolaire agréés et deux programmes de résidence en psychologie scolaire agréés. Le fait que la formation supérieure soit limitée contribue à la pénurie de psychologues scolaires.

Pour relever ces défis, il est important de faire connaître le domaine de la psychologie scolaire et les rôles multiples que les psychologues peuvent jouer au sein du système d'éducation pour appuyer les soins de santé mentale dispensés aux enfants. Maria Kokai, actuelle présidente de la Section de la psychologie éducationnelle et scolaire de la Société canadienne de psychologie (SCP), a été le fer de lance de la création d'un comité de défense des intérêts. Le comité est constitué d'une équipe diversifiée de stagiaires diplômés, de psychologues praticiens et d'experts universitaires du domaine de la psychologie scolaire provenant de l'ensemble du Canada. Parmi les priorités établies initialement par le comité figure la promotion du domaine de la psychologie scolaire et de son rôle étendu auprès des différentes parties intéressées (p. ex., les conseils scolaires, les groupes de parents d'élèves et le grand public). En outre, le comité s'est donné pour objectif de remédier à la pénurie chronique de psychologues scolaires qualifiés au Canada et de définir les besoins actuels en matière de services de psychologie scolaire dans l'ensemble du pays.

Au cours des 18 derniers mois, le comité de défense des intérêts, en collaboration avec la Société canadienne de psychologie (SCP), a publié un document de position intitulé « *Soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes du Canada – Le rôle*

des psychologues scolaires ». Ce document, publié en anglais et en français, sert à promouvoir la mise en place de services de santé psychologique et mentale équitables et universellement accessibles au sein du système public d'éducation pour les enfants et les jeunes du Canada. Le contenu de cet article est résumé aux pages 6 et 7 de la présente publication.

Le comité de défense des intérêts s'est investi activement dans des activités visant à améliorer la formation et le recrutement des psychologues scolaires. L'un des défis que le comité a relevés et ciblés est la méconnaissance par les étudiants de premier cycle de la psychologie scolaire et de ses débouchés professionnels possibles. En réponse à cela, des documents de sensibilisation à l'intention des étudiants ont été créés, notamment une vidéo animée de deux minutes sur la psychologie scolaire intitulée « *Who are School Psychologists?* », ainsi que des présentations PowerPoint. Ces documents peuvent être utilisés pour fournir de l'information sur

- les multiples rôles des psychologues scolaires dans le système d'éducation,
- les programmes de formation supérieure en psychologie scolaire existants,
- les lignes directrices générales pour présenter une demande d'admission à un programme de psychologie scolaire.

Ces ressources sont accessibles gratuitement à tous et peuvent être consultées sur le site Web de la SCP (<https://cpa.ca/fr/sections/educational/advocacy-and-out-reach-resources/>).

En outre, le comité de défense des intérêts a organisé des webinaires présentant les parcours professionnels possibles dans le domaine de la psychologie scolaire et les voies d'accès à cette profession. Les enregistrements de ces webinaires sont accessibles sur le site Web de la Section de la psychologie éducationnelle et scolaire de la SCP.

Le matériel de recrutement et les webinaires mentionnés ci-dessus peuvent être utilisés pour sensibiliser la population au domaine de la psychologie scolaire et aux divers rôles que les psychologues peuvent assumer au sein du système scolaire.

Le comité de défense des intérêts prévoit ensuite partager le document de position avec les parties intéressées concernées, notamment les administrateurs des conseils

scolaires, les ministères de l'Éducation, les établissements de formation et d'autres réseaux. Les psychologues scolaires praticiens, les universitaires, les étudiants et les associations provinciales/territoriales de psychologues sont tous encouragés à prendre part à cet effort de sensibilisation. Le groupe réfléchit également à d'autres moyens d'améliorer la diversité dans la formation en psychologie scolaire.

En résumé, le comité de défense des intérêts de la Section de la psychologie éducationnelle et scolaire a consacré des efforts considérables à la sensibilisation et à la prise en compte des besoins en matière de santé mentale des enfants et des adolescents dans les écoles. Il est urgent d'agir et, grâce à la collaboration avec les principales parties intéressées, des changements positifs sont possibles pour relever ces défis.



POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À [CPA.CA/FR/PSYNOPSIS](https://cpa.ca/fr/psynopsis)



PROBLÈMES RELATIFS AU RECRUTEMENT ET AU MAINTIEN EN POSTE DES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES : PERSPECTIVES D'ÉTUDIANTS DIPLÔMÉS ET DE PSYCHOLOGUES EN DÉBUT DE CARRIÈRE AU CANADA

EMILY CÔTÉ, M.A., psychologue (candidate à l'agrément), Chignecto Central Regional Centre for Education, Truro, N.-É.

DORNA RAHIMI, M.A., candidate au doctorat en psychologie scolaire et appliquée, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

PAIGE WALKER, M.A., étudiante au doctorat en psychologie scolaire et appliquée, Université Western, London, Ont.

Que l'on remonte aussi loin qu'à l'article de Grimley (*Identity Crisis in School Psychology*) ou qu'à celui de Bardon (*A specialty in search of an identity*), on constate que ce n'est pas d'hier que les psychologues scolaires ont du mal à trouver leur place au sein du système scolaire^{1,2}. Près de 50 ans plus tard, la psychologie scolaire a toujours un problème d'identité et est affectée par des pénuries. Il est clair que la profession aimerait donner la priorité aux services de prévention et d'intervention dans les écoles³. Les psychologues scolaires sont formés pour fournir une large gamme de services (y compris des services de santé mentale, de soutien comportemental, de consultation et d'intervention en cas de crise) et ils sont formés précisément pour fournir ces services en milieu scolaire et communautaire. Ils passent pourtant la majorité de leur temps à offrir que des services d'évaluation, ce qui entraîne une insatisfaction professionnelle et des pénuries dans tout le Canada^{4,6}. Le ratio psychologue/élèves recommandé dans les écoles est de 1:500 à 1:1 000, mais la plupart des ratios au Canada dépassent largement ce chiffre, ce qui a des conséquences importantes dans les régions rurales, éloignées et nordiques, ainsi que dans les zones urbaines à forte densité^{4,7}. Bien que de nombreux facteurs contribuent à cette pénurie, nous nous concentrons dans cet article sur les éléments qui ont un impact sur la formation des psychologues scolaires et sur leur maintien en poste dans les établissements scolaires.

Un certain nombre de défis subsistent dans la formation et la rétention des étudiants en psychologie scolaire. L'un des principaux aspects de la formation clinique des doctorants en psychologie scolaire est la résidence prédoctorale obligatoire. Ce processus est devenu de plus en plus difficile pour les étudiants en psychologie scolaire en raison du nombre limité de postes de stage approuvés offerts aux étudiants en psychologie scolaire par rapport à ceux offerts aux étudiants en psychologie clinique et du counseling⁸. De nombreuses études ont démontré qu'en Amérique du Nord, les étudiants en psychologie scolaire ont beaucoup moins de lieux de stage auxquels postuler et qu'ils reçoivent beaucoup plus de refus de la part des lieux de stage par rapport aux étudiants en psychologie clinique et du counseling⁹⁻¹¹, et le Canada ne fait pas exception à ce constat. Il y a eu quelques améliorations au cours des dernières années, mais les

étudiants au doctorat en psychologie scolaire au Canada ont toujours le plus petit nombre de possibilités de résidence auxquelles postuler. Bien que les 56 lieux de stage de l'Association of Psychology Postdoctoral and Internship Centers (site Web de jumelage informatisé) au Canada évaluent les demandes des doctorants en psychologie clinique, moins de la moitié d'entre eux (22 lieux) évaluent les demandes des doctorants en psychologie scolaire¹². Seuls trois des 22 lieux offrent une expérience clinique à temps partiel dans les écoles, et un seul programme offre une expérience clinique à plein temps dans l'école. Les étudiants en psychologie scolaire n'ont donc pas les mêmes options que leurs pairs des autres spécialités. En outre, ils n'ont pas les nombreuses possibilités de terminer leur formation dans le milieu qui convient parfaitement à leurs compétences : les écoles.

Cela révèle un autre défi auquel la profession est confrontée, à savoir le maintien en poste des psychologues scolaires dans les écoles. De nombreux facteurs contribuent au choix des psychologues de rester dans le système scolaire ou de le quitter, notamment la charge de travail élevée, les longues listes d'attente pour les évaluations psychopédagogiques et le salaire^{13,14}. La satisfaction professionnelle des psychologues scolaires est également associée de manière importante au sentiment de faire partie d'une équipe et à l'élaboration d'interventions pour les élèves¹³. Pourtant, de nombreux psychologues scolaires affirment que le système d'éducation limite leur champ d'action aux évaluations et ne tire pas parti de leur expertise, notamment en matière de planification et de mise en œuvre d'interventions pour les problèmes de comportement et de santé mentale⁶. Il peut également être difficile pour les psychologues scolaires de travailler au sein d'un système conçu pour les enseignants, et non pour les cliniciens. L'une des principales difficultés auxquelles ils sont confrontés est de parvenir à un équilibre entre leurs responsabilités envers les écoles et les obligations éthiques qu'ils doivent respecter. De nombreux psychologues scolaires mentionnent avoir subi des pressions de la part de leurs administrateurs scolaires pour adopter des pratiques contraires à l'éthique, par exemple faire des recommandations inappropriées ou exercer en dehors de leur champ d'action¹⁵. Cette compréhension

limitée du rôle et de l'identité des psychologues scolaires contribue à des niveaux élevés d'insatisfaction professionnelle et à un désir de tout bonnement quitter ce domaine. Le travail au sein du système d'éducation peut donner lieu à des conflits d'intérêts entre les parties, ce qui n'est pas le cas dans les systèmes conçus pour les psychologues, tels que le milieu clinique.

La défense des intérêts est une étape essentielle pour définir le rôle des psychologues scolaires tout en soulignant et en respectant leur expertise variée. Pour faire bouger les choses, la profession aurait avantage à prioriser la défense des intérêts, en commençant par la formation des diplômés et les programmes de résidence. Également, pour façonner la profession, il faudrait déployer des efforts concertés de sensibilisation des décideurs des conseils scolaires/centres de services scolaires et des ministères (ainsi que des organisations nationales, provinciales et territoriales de psychologie), afin d'amener ceux-ci à une meilleure compréhension des compétences cliniques uniques des psychologues scolaires et à une réflexion sur ce sujet. Sur le plan interne, les parties intéressées, les programmes d'études supérieures et les praticiens gagnent également à réfléchir, en tant que communauté, à l'identité de la psychologie scolaire, c'est-à-dire au chemin parcouru et à la direction que nous voulons prendre. C'est par la défense des intérêts, la réflexion et la croissance que nous pouvons faire avancer ce domaine important et remédier à la grave pénurie de psychologues scolaires et aux conséquences de celle-ci dans les écoles.



POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPTIS



LA PÉNURIE DE PSYCHOLOGUES SCOLAIRES AU CANADA : LE RÔLE DES PROGRAMMES DE FORMATION UNIVERSITAIRE

STEVEN R. SHAW, Ph.D., directeur, département de psychologie de l'éducation et du counseling, Université McGill, Montréal, Qué.

YEON HEE KANG, B.A., M.Ed. étudiante et adjointe de recherche, Université McGill, Montréal, Qué.

Il existe des preuves solides de l'existence d'une crise importante et croissante de la santé mentale et des performances scolaires chez les enfants et les adolescents au Canada¹. Divers efforts ont été déployés pour résoudre ces problèmes, en mettant l'accent sur la participation des enseignants, des psychologues cliniciens, des pédiatres, des psychiatres, des travailleurs sociaux, et des conseillers d'orientation. Cependant, la profession de psychologue scolaire est la grande absente de ces contributions importantes à la résolution de ce problème.

Si la psychologie scolaire est exclue, ce n'est pas dû au fait que les psychologues scolaires ne sont pas suffisamment formés ou préparés pour s'attaquer à ce problème croissant. En fait, les psychologues scolaires sont peut-être les professionnels les mieux équipés pour faire face à la crise de la santé mentale et des compétences scolaires. Le problème sous-jacent réside dans le nombre insuffisant de psychologues scolaires disponibles pour répondre à une demande importante et croissante.

Aux États-Unis, il existe des lois fédérales et des réglementations d'État équivalentes qui stipulent que chaque école doit avoir accès à un psychologue scolaire. Cependant, il y a une pénurie bien documentée de psychologues scolaires aux États-Unis². En revanche, la psychologie scolaire au Canada est organisée de manière disparate. Chaque province dispose de son propre ensemble de lois et de règlements régissant le rôle des psychologues scolaires, et aucune exigence universelle n'impose à chaque école d'avoir accès à ces psychologues. La situation est très variable : certaines commissions scolaires au Canada accordent une grande importance aux psychologues scolaires et en emploient un grand nombre, tandis que d'autres n'en emploient pas du tout. Les commissions scolaires qui n'ont pas encore de psychologues scolaires dans leur personnel peuvent exprimer le souhait d'engager ces professionnels, mais peinent à trouver des candidats disponibles.

La pénurie de psychologues scolaires au Canada est attribuable à de multiples raisons, notamment à des disparités salariales importantes entre les psychologues du secteur public et ceux du secteur privé, en particulier parmi les titulaires d'un doctorat. En outre, certains programmes de formation mettent l'accent sur la psychologie clinique de l'enfant plutôt que sur la formation dans les écoles, ce qui fait que les psychologues scolaires n'ont qu'une faible compréhension des règle-

ments pédagogiques et de la culture des écoles. La rareté des psychologues scolaires entraîne également des charges de travail excessives et un risque accru d'épuisement professionnel, ce qui rend les postes en milieu scolaire encore moins attrayants³. Malgré leur aptitude à traiter les problèmes de santé mentale dans les écoles, de nombreux psychologues scolaires optent pour des carrières différentes en raison de ces difficultés.

Aux États-Unis, il existe 240 programmes de formation hors doctorat et 107 programmes de formation de doctorat en psychologie scolaire, qui adhèrent tous à des normes de formation bien établies. Au Canada, six programmes de psychologie scolaire au niveau du doctorat sont approuvés par la Société canadienne de psychologie (SCP). Cependant, il y a un manque notable de définitions standardisées de ce qui constitue un programme hors doctorat en psychologie scolaire. Les diplômés de ces programmes portent souvent différents noms ou désignations, notamment associé en psychologue, maîtrise en psychopédagogie, maîtrise en psychologie clinique et psychologue agréé non titulaire d'un doctorat. En outre, il n'existe pas de normes nationales régissant le curriculum ou les priorités de ces programmes.

Les programmes de formation en psychologie scolaire bien établis acceptent souvent moins de 20 % des candidats à la formation. De toute évidence, les étudiants de premier cycle s'intéressent beaucoup à la formation en psychologie scolaire⁴. Pourtant, les universités canadiennes ne produisent tout simplement pas assez de psychologues scolaires. Ainsi, les commissions scolaires risquent de s'habituer à ne pas pouvoir attirer et retenir les psychologues scolaires et de décider de recruter des professionnels plus facilement accessibles, tels que des travailleurs sociaux, des conseillers d'orientation, des psychologues cliniciens titulaires d'une maîtrise, des psychothérapeutes, voire des éducateurs spécialisés. Le problème, c'est que les psychologues scolaires risquent de perdre leur raison d'être. Non pas parce que leurs compétences ne sont pas nécessaires ou adaptées, mais parce qu'il n'y a pas assez de psychologues scolaires pour fournir des services efficaces aux enfants et aux jeunes du Canada.

La pénurie de psychologues scolaires au Canada est due à différents facteurs, mais il est possible de contrôler l'un d'entre eux, à savoir la structure des programmes de for-

mation universitaire. Les six programmes de psychologie scolaire agréés par la SCP sont principalement associés à des universités très fortement axées sur la recherche. Les programmes de doctorat, avec leurs exigences en matière de recherche, demandent beaucoup de temps et produisent moins de 10 psychologues scolaires par année au Canada. Pour répondre à ce problème, l'Université de Toronto-Institut d'études pédagogiques de l'Ontario propose un programme de doctorat en éducation avec des exigences réduites en matière de recherche afin de former davantage de psychologues scolaires, et l'Université McGill est en train d'élaborer un programme similaire afin de former davantage de cliniciens. Les programmes de doctorat durent de cinq à sept ans, tandis que les programmes hors doctorat durent généralement de deux à trois ans. Cependant, la qualité de la formation de ces programmes serait améliorée si les exigences étaient normalisées. Actuellement, il n'existe pas d'association professionnelle chargée de définir, communiquer et influencer les normes des programmes pour assurer une prestation cohérente des services de psychologie scolaire. La demande de psychologues scolaires augmente fortement en raison de la reconnaissance croissante des problèmes de santé mentale des enfants et des jeunes, et de leurs difficultés scolaires. Sans changements substantiels dans l'infrastructure de la formation destinés à produire des professionnels hautement qualifiés, la pénurie de psychologues scolaires persistera, ce qui risque de diminuer leur pertinence malgré leurs compétences très recherchées. Compte tenu de la prise de conscience croissante des problèmes de santé mentale et des difficultés scolaires des enfants et des jeunes, le Canada doit de toute urgence accroître le nombre de psychologues scolaires afin d'apporter un soutien efficace dans les établissements scolaires.



POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS



COLMATER LES FUITES, EXTRAIRE LE TALENT : S'ATTAQUER À LA CRISE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE DANS LE PAYSAGE DE L'ÉDUCATION AU CANADA

TODD CUNNINGHAM, Ph.D., C.Psych.,
Psychologue scolaire et clinicien, professeur agrégé,
directeur du programme de psychologie scolaire et
clinique de l'enfant, Université de Toronto, Institut d'études
pédagogiques de l'Ontario (OISE), Toronto, Ont.

Les urbanistes doivent réfléchir à la situation de leurs structures.

Les vieilles canalisations fuient, ce qui entraîne une baisse de la pression d'eau dans les maisons et des plaintes de la part des citoyens. Pour y remédier, la ville pourrait réparer les tuyaux qui fuient ou installer des pompes plus puissantes pour faire entrer plus d'eau dans le système, ce qui permettrait de corriger la pression d'eau.

Dans notre système d'éducation, nous assistons à une « fuite » des psychologues scolaires, ce qui entraîne un manque de personnel qualifié en santé mentale et en soutien psychopédagogique pour les élèves et les administrateurs. Selon la National Association of School Psychologists (NASP), le rapport idéal entre le nombre de psychologues et le nombre d'enfants et de jeunes dans les écoles est de 1:500 à 1:7 000. En 2020-2021, 2 028 685 élèves étaient inscrits dans les écoles publiques de l'Ontario². Cela signifie que l'écart entre les besoins est de 4 057 à 2 898 psychologues scolaires. Dans un rapport de People for Education sur la santé mentale, 28 % des directeurs d'école participants ont indiqué que leur école n'avait pas accès à un psychologue scolaire (de manière virtuelle ou en personne)³. Ce pourcentage est près de deux fois plus élevé qu'en 2011. Cette fuite survient à un moment où l'on constate un déclin avéré de la santé mentale dans l'ensemble du Canada. En 2019, 73 % des jeunes âgés de 12 à 17 ans ont qualifié leur santé mentale de très bonne ou d'excellente. Toutefois, en 2022, ce chiffre est tombé à 61 %⁴.

L'une des causes de cette situation est la rareté des programmes de formation en psychologie scolaire. Au Canada, la SCP répertorie six écoles ou programmes de double diplôme agréés et six programmes non agréés⁵. Moins du quart des diplômés de ces programmes se dirigent directement vers le travail en milieu scolaire, comme l'indique l'auto-évaluation de 2019 du programme de psychologie scolaire et de psychologie clinique de l'enfant de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario effectuée pour le compte de la SCP, qui a révélé que seulement 23 % des diplômés des six dernières années ont travaillé à temps partiel ou à temps plein dans un établissement scolaire. En 2018, l'Association of Psychology Leaders in Ontario Schools (APLOS) a été consultée afin d'établir une liste complète des obstacles à la participation de cette profession à l'échelle nationale.

Ses conclusions peuvent être résumées comme suit :

- Le nombre de psychologues scolaires étant limité, les différentes commissions scolaires se livrent à une concurrence active pour attirer les talents.
- Les étudiants doivent souvent se rendre ailleurs, par exemple aux États-Unis (c.-à-d. à l'université de Buffalo) ou ailleurs dans le monde (c.-à-d. au Royaume-Uni ou en Australie) pour suivre une formation, mais cela pose des problèmes en ce qui concerne la délivrance de titres de compétences à des personnes qui ne sont pas membres de l'Ordre des psychologues de l'Ontario (OPO).
- Il y a un décalage entre la pénurie de talents déclarée et les longues procédures d'autorisation et d'agrément de l'OPO.
- La psychologie est un domaine attrayant au niveau du premier cycle, mais la concurrence pour obtenir une place aux cycles supérieurs reste un obstacle (c.à.d. le programme de psychologie scolaire et de psychologie clinique de l'enfant de l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario affiche un taux d'acceptation de 4 %).
- La profession dans son ensemble doit inclure davantage la diversité dans son recrutement; nous ne sommes pas représentatifs des populations auxquelles nous offrons des services et nous devons rechercher des solutions fondées sur l'équité.

Pour résoudre ces problèmes, l'Institut d'études pédagogiques de l'Ontario de l'Université de Toronto a mis au point un programme de doctorat en éducation (D. Éd.) avec spécialisation en psychologie scolaire. Le programme offre aux étudiants les connaissances théoriques essentielles, le savoir-faire en recherche et l'expérience professionnelle pratique qui leur permettent d'être admissibles à l'agrément par l'OPO. Le D. Éd. propose un programme intégré axé sur l'évaluation psychologique globale, la thérapie individualisée et les interventions psychosociales et pédagogiques ciblées. Il s'agit notamment d'une formation spécialisée en consultation professionnelle, de la compréhension de la diversité culturelle et linguistique des apprenants, d'une connaissance approfondie des lois et des normes en matière d'éducation et d'une participation active à des programmes de recherche et de prévention.

Reconnaissant le besoin omniprésent de services psychologiques spécialisés dans les zones urbaines et rurales, le futur D. Éd. avec spécialisation en psychologie scolaire adopte une approche bifocale. Il couvre un large éventail de contextes éducatifs et utilise des méthodes d'enseignement innovantes telles que l'apprentissage flexible, qui permet aux étudiants de rester dans leur communauté d'origine pendant la majeure partie de leur formation. En réduisant le nombre de cours obligatoires à Toronto, le programme évite de déraciner les individus de leur communauté, renforçant ainsi l'importance de services psychologiques équitables dans divers contextes géographiques et socioculturels.

Le D. Éd. avec spécialisation en psychologie scolaire s'harmonise avec les préalables établis par l'OPO et nécessaires pour être inscrit comme psychologue titulaire d'un doctorat. Ainsi, les diplômés sont non seulement équipés sur le plan théorique, mais aussi préparés professionnellement pour répondre aux besoins urgents en santé mentale du système d'éducation de la maternelle à la 12^e année. Reconnaissant que les étudiants possèdent une grande variété de parcours de formation et d'expériences, chaque étudiant aura un plan de cours personnalisé élaboré pour l'aider à faire son choix parmi les cours obligatoires et les cours de base, qui s'ajoutent pour faciliter son inscription à l'OPO après l'obtention de son diplôme.

Les stages et les internats sont coordonnés avec les commissions scolaires locales où résident les étudiants. L'horaire des cours du soir permet aux étudiants de travailler pendant la journée et d'étudier le soir, ce qui leur donne une expérience du monde réel qui complète leur apprentissage théorique. Grâce à une supervision régulière au cours de ces stages et internats, les étudiants au D. Éd. soutiennent continuellement le travail de la psychologie scolaire dans les commissions scolaires publiques tout au long de leur formation.

En tant qu'établissement à forte densité de recherche, classé au premier rang au Canada et parmi les cinq premiers à l'échelle mondiale, l'Université de Toronto considère la recherche comme une composante essentielle de l'enseignement supérieur. Bien que la recherche ne soit pas l'objectif principal du programme, la thèse axée sur la pratique en est un élément important. Elle se distingue des thèses de doctorat traditionnelles, car elle est axée sur

des solutions fonctionnelles à des problèmes cliniques existants, fondées sur la théorie, la recherche et les connaissances et expériences préalables des étudiants. Le processus de rédaction de la thèse axée sur la pratique est fondé sur les cours afin de garantir que l'étudiant termine le programme dans les quatre années prévues.

Au fur et à mesure de l'évolution du programme, on envisage le développement stratégique d'une maîtrise en éducation (M. Éd.) avec spécialisation en psychologie scolaire, conçu comme une extension et un approfondissement de la formation de base au niveau de la maîtrise. Ce programme vise à créer une voie simplifiée pour les étudiants de premier cycle qui passeront directement à la formation en psychologie scolaire. Le programme de maîtrise servira d'introduction essentielle aux compétences spécialisées transmises dans le cadre du programme de D. Éd., facilitant ainsi la transition des étudiants qui passent de la maîtrise au doctorat.

Toutefois, les programmes de formation ne suffisent pas à eux seuls pour remédier à la pénurie de psychologues scolaires. Le système d'éducation doit assurer le maintien en poste de ces professionnels. Le départ de psychologues scolaires qualifiés sur le terrain représente une perte d'expertise vitale. Il est donc impératif de s'attaquer aux causes profondes de cette fuite des talents en permettant la pleine utilisation de leur formation et de leurs compétences, en offrant une rémunération concurrentielle et en augmentant la diversité de la main-d'œuvre. Alors que les problèmes de santé mentale chez les jeunes continuent de s'aggraver, les stratégies de formation et de maintien en poste doivent être suffisamment solides pour doter le système d'enseignement des ressources humaines nécessaires pour répondre aux divers besoins psychologiques de sa population étudiante.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS



DÉBAT SUR LA FORMATION : RECONNAÎTRE LA DIVERSITÉ DE LA PRATIQUE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE AU CANADA

SIMON LISAINO, Ph.D., psychologue agréé, professeur adjoint d'enseignement, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

Au Canada, les psychologues scolaires apportent un soutien en matière de santé mentale, une intervention précoce et des services à une clientèle mal desservie. Cependant, le pays est confronté à une pénurie de ces professionnels, de nombreuses régions n'atteignant pas les ratios psychologue/élèves recommandés. Pour remédier à cette pénurie, il faut examiner le nombre limité de programmes de formation et comprendre les rôles des praticiens actuels. Il est également essentiel de tenir compte du contexte historique qui a façonné les perceptions actuelles. Il est à remarquer que la plupart des psychologues scolaires ont une formation au niveau de la maîtrise ou une formation spécialisée, et que les psychologues ayant une formation de doctorat sont moins nombreux à choisir de travailler dans les écoles. À l'heure actuelle, il n'existe aucun processus officiel permettant aux programmes de maîtrise ou de spécialisation en psychologie scolaire d'obtenir une reconnaissance officielle de leurs normes de formation (p. ex. agrément ou approbation). De même, dans certaines provinces, la formation au niveau de la maîtrise et la formation spécialisée ne sont pas reconnues par les organismes de réglementation. Cette situation soulève des questions : les contributions des psychologues scolaires issus d'une formation spécialisée sont-elles pleinement reconnues et utilisées?

LA FORMATION EN PSYCHOLOGIE SCOLAIRE : COMPARAISON DES PROGRAMMES DE MAÎTRISE ET DES PROGRAMMES DE DOCTORAT

Les programmes de spécialisation en psychologie scolaire au niveau de la maîtrise, par exemple la maîtrise ès arts (M.A.) ou la maîtrise en éducation (M. Éd.), durent de deux à trois ans. Ils comprennent des cours, un stage en milieu scolaire et, pour les étudiants à la maîtrise, un mémoire de maîtrise. Ces programmes sont axés sur les besoins immédiats du milieu scolaire : compétences en matière d'évaluation, soutien pédagogique, interventions comportementales, soutien en matière de santé mentale et consultation.

Certaines provinces canadiennes (p. ex. l'Alberta, la Saskatchewan, la Colombie-Britannique, l'Ontario) reconnaissent la formation au niveau de la maîtrise pour la délivrance d'un permis d'exercice, d'une licence ou d'une accréditation.

Les programmes de doctorat, quant à eux, durent de quatre à six ans et mettent davantage l'accent sur la théorie, la recherche et les compétences cliniques. Outre la rédaction d'une thèse, les étudiants effectuent des stages dans divers environnements et un internat d'un an. Cette formation complète prépare les diplômés à un plus large éventail de possibilités, notamment dans le secteur public, la pratique privée et le milieu universitaire. Ils peuvent également obtenir le statut de psychologue dans tout le Canada, là où il est possible de le faire.

Pourtant, malgré leur formation étendue, une grande partie des psychologues scolaires en exercice effectuent principalement des évaluations psychopédagogiques dans les écoles, que ce soit au niveau de la maîtrise ou du doctorat. Compte tenu de l'évolution des besoins des élèves et des écoles, il est essentiel de tirer pleinement parti de l'expertise des psychologues scolaires, en veillant à ce que leurs compétences et leurs connaissances soient appliquées de manière équilibrée.

CONTEXTE HISTORIQUE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

Pour comprendre l'état actuel de la psychologie scolaire au Canada et orienter les efforts de défense des intérêts, il est important de comprendre l'histoire de la profession, tant à l'échelle locale qu'internationale, une histoire qui est relativement récente.

L'une des mesures de reconnaissance des normes de formation professionnelle est l'agrément par des organisations nationales. Aux États-Unis, l'American Psychological Association (APA) a tout d'abord reconnu la psychologie clinique en 1949, puis la psychologie du counseling en 1952¹. En 1963, la division de la psychologie scolaire de l'APA a commencé ses démarches visant l'agrément; les membres ont demandé que les programmes de doctorat et hors doctorat soient pris en compte en raison du grand nombre de membres en exercice qui n'étaient pas titulaires d'un doctorat².

En 1970, le comité d'agrément de l'APA a décidé de n'autoriser que les programmes de doctorat en psychologie scolaire. Cette décision a été influencée par les pressions exercées par le milieu de la psychologie clinique et de la psychologie du counseling, les conflits entre la psychologie et les conseils d'agrément des enseignants, ainsi que les contraintes financières et liées à la main-d'œuvre auxquelles l'APA était confrontée³. De son côté, la National Association of School Psychologists (NASP), fondée en 1969, reconnaît actuellement, par son programme d'approbation et d'agrément, tant les formations de niveau spécialisé que celles du niveau du doctorat.

Au Canada, l'Association canadienne des psychologues scolaires a été créée au début des années 1980, pour être par la suite fusionnée avec la Section de psychologie éducationnelle et scolaire de la Société canadienne de psychologie (SCP). Ce n'est qu'au début des années 2000 que la SCP a commencé à reconnaître les programmes de psychologie scolaire. Il n'existe actuellement pas de normes d'agrément pour les programmes de spécialisation au niveau de la maîtrise. La reconnaissance de la formation varie selon les organismes de réglementation du Canada. Par exemple, au Nouveau-Brunswick, depuis 2021, une formation au niveau du doctorat est requise pour exercer la psychologie, ce qui a posé des défis pour le recrutement de psychologues scolaires, qui sont généralement titulaires d'une maîtrise⁴. Inversement, en Colombie-Britannique, à partir de 2024, les psychologues scolaires formés au niveau de la maîtrise pourront s'inscrire comme psychologues scolaires autorisés⁵.

AU-DELÀ DE LA DICHOTOMIE

Le débat sur le niveau de formation idéal (maîtrise, spécialisation ou doctorat) existe depuis longtemps dans le domaine de la psychologie scolaire⁶⁻⁸. Chacun de ces niveaux offre des forces et une expertise uniques, ce qui donne lieu à des discussions sur leur valeur relative et leur incidence sur la prestation des services. Alors que les programmes de formation de doctorat sont considérés comme complets, en particulier dans les domaines de la recherche et de la pratique clinique, les programmes de maîtrise et de spécialisation sont davantage axés sur les besoins des écoles. La discussion ne doit pas privilégier l'un par rapport à l'autre, mais intégrer le meilleur des deux, afin de favoriser une main-d'œu-

vre diversifiée et réactive. Il est nécessaire de revoir les efforts de défense des intérêts. Continuer à plaider en faveur de normes nationales de reconnaissance et d'agrément des programmes de maîtrise peut renforcer la priorité de ceux-ci dans les universités et garantir leur reconnaissance par les organismes de réglementation au Canada. En outre, le renforcement des liens avec les commissions scolaires/centres de services scolaires et le gouvernement, la garantie d'un placement efficace des étudiants et le maintien de l'expertise dans les écoles peuvent favoriser un système de soutien à plusieurs niveaux qui tire parti autant de l'expertise des professionnels titulaires d'une maîtrise que de celle des titulaires d'un doctorat.

LES DÉFIS DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

La psychologie scolaire au Canada est confrontée à des défis croissants. L'augmentation des problèmes de santé mentale chez les jeunes, exacerbée par des situations telles que la pandémie de COVID-19, fait ressortir l'importance des psychologues scolaires. Cependant, des inégalités telles que le ratio psychologue/élèves, qui dans des endroits comme l'Ontario se situe en moyenne à 1:3 448 par rapport au ratio recommandé de 1:500 à 1:1000, démontrent la nécessité urgente de trouver des solutions. Compte tenu des défis que posent les programmes de formation de doctorat, notamment la durée prolongée de la formation, le nombre limité de placements d'étudiants au doctorat et la pénurie de professeurs, il est possible que les programmes de doctorat ne suffisent pas à eux seuls à combler ces manques. Les programmes de spécialisation, avec leurs périodes de formation plus courtes, offrent une solution pratique. Il est donc essentiel que les enseignants, praticiens et décideurs collaborent pour faire progresser le domaine de la psychologie scolaire. En mettant l'accent sur des mesures telles que l'agrément et la reconnaissance des programmes de maîtrise par les organismes de réglementation, il est possible d'offrir aux enfants et jeunes du Canada un soutien solide en matière de santé mentale.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPTIS



EXPÉRIENCE DE STAGE EN PSYCHOLOGIE SCOLAIRE DANS LES COMMUNAUTÉS DU NORD

JANINE NEWTON MONTGOMERY, Ph.D., C.Psych.
(candidate) (MB), professeure et coordonnatrice de programme, psychologie scolaire, Université du Manitoba, Winnipeg, Man.

ALANNA BEYAK, M.A. étudiante à la maîtrise, Université du Manitoba, Winnipeg, Man.

A.J. MARTENS, B.A. avec spécialisation, Université du Manitoba, Winnipeg, Man.

JONATHAN BERRINGTON, M.A., maîtrise, psychologue scolaire, Division scolaire Frontier, Winnipeg, Man.

CANDACE WILSON, M.Sc., surintendante de la zone 5, Division scolaire Frontier, Norway House, Man.

Il est nécessaire que le contenu des programmes canadiens de psychologie scolaire comprenne une reconnaissance des torts historiques causés aux peuples autochtones, de même que des mesures concrètes conformes à l'esprit du rapport de la Commission de vérité et réconciliation du Canada¹ et de la réponse de la Société canadienne de psychologie (SCP) aux appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation². Il s'agit non seulement d'un impératif moral, mais cela est également essentiel compte tenu de la croissance de la population autochtone au Canada. Le Manitoba est la province qui compte le plus grand pourcentage de citoyens autochtones (18,1 %), mais seulement 9 % du personnel enseignant de ses écoles est autochtone³. De nombreuses communautés autochtones sont situées en région éloignée, rurale ou nordique et ont de la difficulté à recruter des cliniciens. Par conséquent, les élèves de ces régions ont accès à un choix limité de services et sont souvent pris en charge par des professionnels qui ne comprennent pas nécessairement les expériences de leur clientèle. Cette situation révèle deux besoins immédiats en matière de formation : des possibilités accrues pour tous les cliniciens de développer leurs compétences multi-culturelles et un plus grand nombre de cliniciens autochtones.

Compte tenu du manque de cliniciens autochtones et des rares possibilités pour les étudiants non autochtones de travailler avec les populations autochtones dans le cadre de nos stages en milieu urbain, le programme de psychologie scolaire de l'Université du Manitoba s'est associé le projet Northern Frontiers Practicum afin d'accroître les services offerts tout en permettant à des étudiants d'acquérir de l'expérience au sein des communautés des Premières Nations. Les objectifs communs des deux organisations ont créé une synergie qui a mené à la mise en place d'un voyage de stage visant ce qui suit :

- Développer des compétences relatives au travail avec des populations diversifiées
- Faire suite à la réponse de la SCP relativement au rapport de la Commission de vérité et réconciliation
- Acquérir une meilleure connaissance des collectivités du Nord, ce qui peut conduire à une plus grande volonté de chercher un emploi dans ces collectivités rurales ou éloignées

QU'AVONS-NOUS FAIT?

Grâce au soutien du fonds d'amélioration de l'enseignement et de l'apprentissage de l'Université du Manitoba, du fonds des doyens de la Faculté des arts de l'Université du Manitoba et de la Division scolaire Frontier, nous avons pu offrir quatre possibilités de stage (deux à Norway House, deux à Cranberry Portage; voir le tableau 1) de l'automne 2021 au printemps 2023. Dans le cadre de chaque voyage volontaire (activité non créditée), l'équipe était composée d'étudiants, d'au moins deux superviseurs (un de l'Université et un de la Division) et de membres clés du personnel des services aux étudiants, qui ont travaillé ensemble avant chaque voyage pour s'assurer que le service était approprié pour la communauté. Chaque voyage a duré une semaine. Avant le voyage, les étudiants ont reçu une préparation et ont rencontré l'équipe afin d'examiner les informations relatives à l'aiguillage et de déterminer les stratégies d'évaluation et de consultation et les éléments à prendre en compte. Le premier jour, les étudiants ont pu s'entretenir avec des membres de la communauté, des gardiens du savoir et des aînés, et examiner les dossiers. Les jours 2 à 4 ont été consacrés à l'évaluation individuelle des élèves ou à des consultations avec les équipes scolaires. Le dernier jour a été réservé aux rencontres de rétroaction avec les parents et le personnel de l'école. Chaque étudiant en fin de parcours universitaire s'est vu confier la supervision d'un étudiant moins avancé dans son parcours. Enfin, avec l'aide des superviseurs, les étudiants ont rédigé des rapports ou des notes de cas pour tous les élèves avec lesquels ils ont travaillé, selon le cas.

TABLEAU 1 : STAGES

Lieu du stage	Nombre d'étudiants des cycles supérieurs	Nombre d'élèves ayant reçu les services
Cranberry Portage	4	14
Cranberry Portage	7	22*
Norway House	4	11*
Norway House	9	29*

*Certaines consultations sont incluses.

QU'AVONS-NOUS APPRIS?

Tout d'abord, même s'il s'agissait d'une expérience non créditée, l'intérêt des étudiants était manifeste. Les étudiants nous ont dit avoir aimé leur stage, amélioré leurs compétences techniques et appris à connaître les communautés, et ils ont manifesté le désir d'acquérir d'autres expériences de travail avec les communautés autochtones et d'en apprendre davantage à leur sujet. Ils ont également mentionné que cela avait été une expérience difficile, car le voyage et l'immersion dans la communauté, combinés à un horaire de service très chargé pendant une semaine entière, étaient différents de leurs stages habituels, au cours desquels ils ne se rendaient dans les écoles que lorsqu'ils n'avaient pas de cours. Bien que cette expérience ait été exigeante, les étudiants ont indiqué qu'elle leur avait apporté un enrichissement personnel et professionnel substantiel, comme en témoignent les propos suivants :

« J'ai remarqué des changements considérables dans ma façon de percevoir mes compétences personnelles et professionnelles... J'ai également l'impression de pouvoir apporter une perspective intéressante dans les conversations quotidiennes, grâce à mon expérience dans le cadre de ce stage. »

« Ce stage m'a permis d'approfondir mes connaissances dans de nombreux domaines, notamment l'évaluation, la consultation, la supervision et les entretiens de premier contact avec les familles et le personnel scolaire. »

Les étudiants ont également manifesté un intérêt soutenu non seulement pour de futurs voyages de stage, mais aussi pour en apprendre davantage sur les peuples et communautés autochtones.

« J'aimerais continuer à en apprendre davantage sur les implications de la pratique de la psychologie scolaire dans les communautés nordiques et sur la manière de s'assurer que les élèves autochtones sont pris en compte dans la recherche et la pratique. »

« Je pense qu'il serait très utile d'avoir accès à plus de formation sur la sensibilisation aux réalités culturelles et sur les différences à prendre en compte lors du travail d'évaluation avec ces populations. »

QUELLES SONT LES PROCHAINES ÉTAPES?

Nous souhaitons continuer à offrir des stages dans le Nord et répondre aux besoins qui ont été identifiés chez les élèves et dans les communautés. Il s'agit toutefois d'un engagement qui s'accompagne de certains défis. Par exemple, emmener les étudiants et le personnel dans le Nord entraîne des coûts importants (billets d'avion, frais d'hébergement) et du temps de travail de la part des superviseurs et du personnel. Nous avons réussi à faire en sorte que le personnel de la Division soit autorisé à prendre des congés. En revanche, il a été plus difficile d'obtenir du temps pour le personnel de l'Université. Pour régler certaines de ces questions, nous sommes en train de rédiger un protocole d'entente formel qui couvrira les coûts des futurs voyages. En outre, alors que les premiers voyages n'impliquaient que la Dre Newton Montgomery en tant que superviseure universitaire, deux autres superviseurs issus d'autres disciplines de la psychologie ont manifesté un intérêt à accompagner les étudiants lors de futurs voyages, ce qui contribuera à assurer la viabilité et l'expansion du projet. Des étudiants en psychologie clinique ont également fait part de leur intérêt, mais à ce jour, nous ne disposons pas de l'espace nécessaire pour permettre leur participation.

En fin de compte, l'un des objectifs des futurs voyages sera de nous assurer que nous travaillons avec les communautés afin de répondre de manière sensible et appropriée aux besoins qu'elles auront exprimés, tout en offrant une expérience précieuse aux étudiants en formation. Nous souhaitons ainsi soutenir les initiatives scolaires visant à améliorer les services offerts aux élèves autochtones et non autochtones du Nord du Manitoba. Enfin, alors que nous poursuivons notre démarche vers la vérité et la réconciliation, notre programme a pour objectif de travailler avec les communautés afin de déterminer d'autres besoins et d'autres possibilités de formation, en particulier en mettant davantage l'accent sur le contenu autochtone dans nos programmes.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS



COMPÉTENCES DE BASE EN MATIÈRE DE DIVERSITÉ INDIVIDUELLE, SOCIALE ET CULTURELLE ET D'INTERCULTURALISME AUTOCHTONE DANS LA FORMATION ET LA PRATIQUE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

LAURIE FORD, Ph.D., professeure agrégée et directrice de la formation du programme de doctorat en psychologie scolaire et appliquée de l'enfant, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

ANISA NASSERI, B.A., (spécialisé), étudiante à la maîtrise, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

ANTONIA SOLDVIERI, B.Sc. (spécialisé), étudiante à la maîtrise, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

La profession de psychologue scolaire présente une histoire riche sur le plan des efforts déployés pour répondre aux besoins éducatifs et psychologiques des enfants, des jeunes et de leurs familles. À bien des égards, le domaine de la psychologie scolaire a parcouru un long chemin dans l'attention qu'il porte aux questions de diversité et dans son utilisation d'une perspective intersectionnelle pour la formation et la pratique. Il reste pourtant beaucoup à faire. Le monde évolue, et notre profession doit elle aussi évoluer et grandir pour répondre aux besoins changeants des enfants, des jeunes et de leurs familles dans un monde plus diversifié, où les clients que nous servons sont confrontés à des défis complexes. L'intégration d'une plus grande diversité dans la formation en psychologie scolaire n'est pas seulement une aspiration ou un objectif, elle est essentielle. Comme il est souligné dans le document de position de la Société canadienne de psychologie (SCP), *Soins de santé mentale pour les enfants et les jeunes du Canada : le rôle des psychologues scolaires*¹, les psychologues scolaires jouent un rôle important dans le soutien de la santé mentale, de l'apprentissage et du bien-être des enfants, des jeunes et de leurs familles dans de multiples contextes.

Il est toutefois essentiel que ce soutien soit offert d'une manière qui reflète les besoins diversifiés de nos clients, ainsi que la diversité des milieux dont ils sont issus, y compris leurs contextes de vie dans ces multiples environnements. Il ne suffit pas d'acquérir des compétences fonctionnelles dans les domaines essentiels de la formation et de la pratique, tels que l'évaluation, la consultation, l'intervention, la supervision, l'enseignement et la recherche. Nous devons également, au minimum, afficher des compétences de base (tel que décrit dans la sixième édition des normes d'agrément de la SCP, 2023²) en matière de diversité individuelle, sociale et culturelle et d'interculturalisme autochtone. Il ne s'agit pas seulement d'une chose à laquelle nous devrions aspirer dans notre formation et notre pratique, mais d'un élément essentiel d'une pratique réactive et éthique de la psychologie scolaire aujourd'hui.

Il ne suffit plus d'avoir des modules et des chapitres sur la diversité, des conférenciers invités et des formations obligatoires sur l'éthique pour se dire « compétents sur le plan culturel », un terme de plus en plus remis en question par certains spécialistes. En 2023, les questions de diversité et l'attention particulière portée aux recoupements de la race, de l'ethnicité, des capacités, de la culture, du statut économique et du genre doivent faire partie intégrante de tous les aspects de la formation et du développement des compétences dans les programmes de psychologie scolaire. Il est important qu'au-delà d'offrir l'apprentissage de ces principes, la formation en psychologie scolaire intègre et incarne elle-même ces principes et demande aux étudiants de déployer eux aussi des efforts de sensibilisation dans leurs milieux et dans les communautés qu'ils soutiennent. Nos objectifs ne consistent plus seulement à adopter des méthodes appropriées sur le plan culturel, mais de faire preuve d'humilité et de sensibilité culturelle dans notre formation et notre pratique. Ce changement de perspective est un premier pas important, mais la concrétisation de ce changement ne sera pas nécessairement aisée. Il faudra pour cela prendre un pas de recul par rapport aux domaines et aux modèles de formation qui nous ont bien servis par le passé et examiner notre formation et notre pratique à travers un regard critique axé sur la diversité et la justice sociale.

Nous devons passer d'un enseignement et d'une pratique compartimentés des domaines de compétences (p. ex. l'évaluation,

l'intervention, la consultation) à l'adoption d'une approche systémique dans la conceptualisation des clients et des contextes dans lesquels nous fournissons des services. Il ne suffit pas d'apprendre à effectuer et à interpréter des mesures des capacités cognitives, des résultats scolaires et des capacités socioémotionnelles et comportementales, à poser des diagnostics selon le *DSM-IV TR* et à recommander des méthodes d'intervention efficaces. Nous devons également nous engager dans ces pratiques à partir d'une perspective critique et appliquer nos connaissances en prêtant attention au milieu et au contexte de chaque enfant, jeune et famille avec lesquels nous travaillons. En s'inspirant du modèle bioécologique de Bronfenbrenner³, on peut dire que nos clients se trouvent dans un contexte particulier à un moment donné. Nous devons nous efforcer de les comprendre (ainsi que les aspects que l'on nous demande de prendre en compte) dans leur contexte, y compris leurs espaces personnels, familiaux, communautaires, culturels, spirituels, sociaux et politiques, qui peuvent également changer au fil du temps. Non seulement le contexte est important, mais il est impératif de prendre le temps de comprendre celui-ci dans le cadre d'une formation et d'une pratique qui sont éthiques et adaptées à la culture. L'examen des phénomènes culturels actuels et des événements historiques est également un élément important. Par exemple, les étudiants en psychologie scolaire et les psychologues en exercice doivent être conscients des préjugés toujours présents du colonialisme et réfléchir activement à la manière dont ils peuvent décoloniser leurs recommandations et leurs pratiques⁴. Reconnaître que si nous détenons des connaissances et une expertise issues de notre formation et de notre pratique, de leur côté, nos clients ont des connaissances et une expertise issues de leur expérience vécue, qu'il est important de prendre en compte et d'intégrer dans nos pratiques d'évaluation, de diagnostic et de traitement. Les programmes d'études supérieures peuvent également préparer les étudiants à travailler avec des populations diversifiées en leur offrant la possibilité d'être exposés à des clientèles variées dans un cadre supervisé. En outre, nous ne pouvons plus considérer la sensibilisation comme une activité distincte qui s'ajoute aux cours et au perfectionnement professionnel; elle doit au contraire faire partie intégrante de notre formation et de notre perfectionnement.

Ce ne sera pas nécessairement facile de faire évoluer notre formation et notre pratique afin qu'elles intègrent cette perspective critique. Le contenu des programmes de

formation en psychologie scolaire est déjà très chargé et exige beaucoup d'heures; à cela s'ajoute la nécessité de concilier les cours et la recherche tout en accompagnant nos étudiants. De même, les praticiens sont souvent surchargés en raison du temps nécessaire à l'accomplissement de leur travail et l'ajout de quelque chose de nouveau peut leur sembler écrasant. Le changement prend du temps, mais nous devons commencer dès maintenant. Bien sûr, il y aura de faux pas. Il est essentiel de reconnaître que l'exercice ne consiste pas simplement à ajouter des cours ou des expériences avec des clients plus diversifiés. Cette approche ne se résume pas à un nouveau cours sur la diversité ou à un stage avec des clients diversifiés sur le plan culturel ou linguistique. Comme l'a enseigné l'auteur Marc Gold⁵ dans son approche révolutionnaire de l'enseignement aux personnes présentant des déficiences intellectuelles, nous devons « nous y prendre autrement ». Nous devons envisager nos cours actuels sous un angle différent et plus critique, dans tous les domaines de la formation et de la pratique. Nous devons enseigner à nos étudiants non seulement les techniques de la pratique, mais aussi les implications de l'utilisation des techniques que nous enseignons, les raisons pour lesquelles elles peuvent ou non être appropriées dans un contexte donné ou avec un client donné; entamer des conversations sérieuses avec nos clients, non seulement sur ce que nous pensons être important, mais aussi sur ce qu'ils pensent être important. Nous devons reconnaître que notre évolution professionnelle en tant que psychologues ne consiste pas seulement à apprendre de nouveaux tests ou de nouvelles approches thérapeutiques, mais aussi à passer du temps dans les milieux de vie, ainsi qu'à lire, étudier et apprendre à connaître l'histoire et les contextes dans lesquels nous travaillons. Nous restons optimistes et pensons que, même si les efforts requis peuvent parfois sembler colossaux et que cela peut prendre du temps avant de voir des progrès, des changements finiront par s'installer, et non seulement serons-nous de meilleurs psychologues scolaires, mais nous répondrons mieux aux besoins des enfants, des jeunes et des familles que nous servons.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPTIS



LE RACISME ET LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES NOIRS : ARGUMENTS EN FAVEUR DE L'AMÉLIORATION DES SERVICES DE SANTÉ MENTALE EN MILIEU SCOLAIRE

LINDA IWENOFU, Ph.D., C. Psych., Institut d'études pédagogiques de l'Ontario, Toronto, Ont.

De plus en plus de preuves montrent qu'il existe des liens étroits entre le racisme et les mauvais résultats cliniques chez les enfants et les jeunes des populations racisées. Par exemple, l'exposition à diverses formes de racisme a été associée à des effets négatifs sur la santé physique et mentale (dépression, anxiété, manque d'estime de soi, TSPT, maladies chroniques, détresse psychologique)¹. Des données récentes révèlent une tendance à la hausse du taux de suicide documenté chez les jeunes noirs², justifiant ainsi l'urgence d'agir pour mieux comprendre, prévenir et atténuer les facteurs qui contribuent à ce phénomène, comme le racisme envers les Noirs.

Le racisme envers les Noirs implique des déséquilibres systémiques en ce qui concerne le pouvoir, les possibilités et les ressources, qui sont source de discrimination à l'égard des personnes d'ascendance africaine³; il est l'un des principaux facteurs d'inégalités sur le plan de la santé chez les Canadiens noirs⁴ et a été reconnu comme une crise de santé publique ces dernières années⁵. Le racisme envers les Noirs imprègne tous les aspects de la vie des jeunes noirs, qui sont particulièrement vulnérables à ses effets néfastes sur la santé en raison de leur plus forte exposition aux facteurs de risque connus associés à une mauvaise santé mentale (p. ex., faible scolarisation et logement inadéquat, pauvreté, criminalisation, chômage)^{1,6}. Les facteurs de risque chez les soignants, y compris le racisme anti-Noirs qu'ils subissent, sont des éléments supplémentaires importants à prendre en compte⁷, de même que les facteurs de développement cognitifs et socioémotionnels propres à chacun.

Trop souvent, cependant, les enfants et les jeunes noirs ne bénéficient pas de soutien efficace ou rapide en santé mentale, et ce pour diverses raisons⁸. Premièrement, les problèmes de santé mentale sont largement stigmatisés au sein de la population noire du Canada, ce qui entraîne une certaine réticence à demander des services et empêche de sensibiliser efficacement la communauté. Deuxièmement, dans les diverses communautés où vivent les Canadiens noirs au pays, il y a une pénurie de services de soins de santé mentale abordables et efficaces qui soient culturellement adaptés. Un autre obstacle majeur à l'accès aux soins de santé mentale des enfants et des adolescents noirs est le nombre insuffisant de professionnels noirs à différents niveaux organisationnels, exerçant divers rôles correspondant à la diversité et au taux de

croissance de la population des jeunes noirs au Canada. De même, les praticiens actuels ne sont pas formés de manière appropriée à l'utilisation d'approches antiracistes dans les soins (p. ex., les jeunes racisés au Canada citent, comme obstacles persistants, le manque de soins culturellement adaptés et le racisme direct qu'ils subissent lorsqu'ils recherchent des services)⁷.

De nombreux chercheurs affirment que le racisme structurel (c.-à-d. le racisme ancré dans les systèmes sociaux et les établissements tels que les écoles) est la forme de racisme qui influence le plus la santé⁶. En réalité, pour les jeunes noirs du Canada, la voie d'accès aux soins de santé mentale emprunte de manière disproportionnée le système de justice pénale et les soins d'urgence^{8,9}. Même au sein du système scolaire, il y a une pénurie importante de psychologues scolaires au Canada dans les régions urbaines qui comptent un grand nombre d'enfants et de jeunes vulnérables¹⁰. Les Canadiens devraient s'en préoccuper, car les écoles constituent un contexte déterminant pour améliorer la santé mentale des jeunes noirs; au lieu de cela, elles peuvent être des lieux où se perpétuent le racisme envers les Noirs et ses manifestations – comme en témoignent les disproportions documentées quant aux taux d'expulsion et de décrochage dans les écoles secondaires, au nombre d'enfants orientés vers les services de protection de la jeunesse à l'initiative de l'école et aux interventions de la police dans les écoles, pour n'en citer que quelques-unes^{11,12}. Les services de santé mentale en milieu scolaire sont essentiels pour traiter ces questions, car ils ouvrent la voie à un accès équitable des élèves aux services de prévention et d'intervention précoce¹⁰ et rendent inutiles les approches souvent discriminatoires et réactives utilisées pour aborder les manifestations perçues et réelles des difficultés de santé mentale chez les élèves.

Les systèmes d'éducation doivent faciliter la mise en place d'un réseau de prestataires de santé mentale hautement qualifiés pour aider les élèves noirs dans les écoles. Les praticiens en milieu scolaire actuels ont besoin de plus de temps et de ressources pour fournir une gamme complète de services dans les écoles; à l'heure actuelle, en raison de charges de travail importantes et constantes, l'accent est mis sur des activités telles que l'évaluation, au détriment d'autres activités essentielles comme la prévention, l'intervention précoce et la consultation¹⁰. Les écoles ont également besoin d'interventions directement adaptées aux enfants et aux jeunes noirs,

et qui tiennent compte des divers facteurs intersectionnels déterminants pour leur santé mentale (p. ex., l'âge, le sexe, la religion, l'appartenance ethnique). La collecte de données raciales dans les écoles et le suivi régulier du nombre de praticiens de la santé mentale noirs dans les différentes régions du pays¹³ permettront de déterminer les possibilités de changement futures.

En ce qui concerne la volonté de changement à l'échelle du système, de nombreuses parties intéressées dans tous les secteurs et à de multiples degrés d'influence doivent être impliquées de manière coordonnée. En tant que psychologue clinicienne noire pour enfants et membre du corps enseignant d'un programme d'études supérieures en psychologie appliquée, je crois fermement qu'en plus des stratégies documentées visant à attirer les praticiens à travailler dans les écoles¹⁰, il est impératif à ce stade de : 1) augmenter la représentation des professeurs et des stagiaires racisés dans les programmes de formation supérieure (p. ex., en modifiant les processus d'embauche des professeurs, de recrutement des étudiants et d'admission) afin de constituer un vivier de professionnels diversifiés intervenant auprès des jeunes; 2) il est peut-être plus urgent encore de préparer les praticiens scolaires actuels et ceux qui sont en formation à utiliser des approches antiracistes dans leur travail avec les enfants, les jeunes et les familles noirs. Dans le cadre de notre programme de formation à Toronto, par exemple, j'ai élaboré un cours de deuxième cycle qui enseigne aux cliniciens et aux enseignants des approches antiracistes pour favoriser la santé mentale des enfants noirs.

En tant que professionnels, nous sommes solidaires et déterminés à améliorer les résultats cliniques des personnes que nous aidons. Je reste toujours optimiste et enthousiaste à l'idée de voir les mesures que chacun d'entre nous continuera à prendre, dans nos domaines d'influence individuels et collectifs, pour assurer le soutien équitable et culturellement approprié en matière de santé mentale pour les jeunes noirs dans les écoles, face à un racisme systémique omniprésent et toujours vivace.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPTIS



Au Canada, on assiste à une prise de conscience et à un appel à l'action à l'échelle locale et nationale en faveur de la santé mentale des enfants et des jeunes autochtones. Toutefois, en raison de la diversité des communautés autochtones et des difficultés qui leur sont propres, il reste complexe de parvenir à des changements durables. Pour remédier à cette situation, la Société canadienne de psychologie et la Fondation de psychologie du Canada ont créé un groupe de travail autochtone dans la foulée du rapport de la Commission de vérité et réconciliation¹. L'une de ses recommandations met l'accent sur la recherche et les interventions culturellement pertinentes qui accordent la priorité aux besoins des communautés autochtones.

Le présent article résume les résultats d'une synthèse rapide des publications scientifiques relatives aux soins de santé mentale pour les enfants et les adolescents autochtones au Canada. Les obstacles à l'accès des enfants et des jeunes autochtones aux services de santé mentale et les facteurs qui facilitent cet accès sont examinés sous trois angles principaux : (1) déterminants sociaux de la santé mentale; (2) services de santé mentale; (3) promotion de la santé mentale.

Le contexte des pratiques et des politiques du passé, y compris le colonialisme, continue de peser sur les communautés autochtones. Les problèmes actuels, tels que la crise des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées, ne font qu'aggraver les difficultés. Bien que des progrès aient été accomplis, le chemin de la réconciliation n'est pas terminé et de nombreuses questions nécessitent encore une attention particulière.

DÉTERMINANTS SOCIAUX DE LA SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES

Au cours des deux dernières décennies, la recherche sur la santé mentale des jeunes autochtones est passée d'une approche basée sur les déficits à une approche plus large examinant les facteurs de risque et de protection²⁻⁷. Les déterminants sociaux de la santé, perçus comme des inégalités structurelles dans les systèmes institutionnels, sont maintenant reconnus comme des facteurs importants influençant la santé mentale. Ces déterminants englobent le revenu, le niveau de scolarité, les expériences vécues pendant l'enfance, l'environnement physique, le soutien social, l'accès aux services de santé, la culture et la race.

Au Canada, les jeunes autochtones présentent des taux plus élevés de certains problèmes de santé physique et un taux de mortalité trois fois supérieur à la moyenne nationale, souvent lié au taux élevé de suicide dans certains groupes autochtones⁸. Toutefois, ces taux varient considérablement d'une communauté à l'autre, ce qui met en évidence la nécessité d'adopter des approches adaptées à chaque communauté pour relever les défis en matière de santé mentale^{9,10}.

L'ACCÈS AUX SOINS DE SANTÉ MENTALE DES ENFANTS ET DES JEUNES AUTOCHTONES AU CANADA : OBSTACLES ET FACTEURS FACILITANTS

SIMON LISAINGO, Ph.D., psychologue agréé, professeur adjoint d'enseignement, Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

MARIA A. ROGERS, Ph.D., C.Psych., Chaire de recherche du Canada sur la santé mentale et le bien-être des enfants et des adolescents/professeure agrégée, Université Carleton, Ottawa, Ont.

MONA TOLLEY, M. Éd., conseillère principale à l'éducation autochtone, Université d'Ottawa, Ont.

ALBERT BECK, directeur, Fédération Métisse du Manitoba, Winnipeg, Man.

KAREN AGLUKARK, B.A., étudiante de cycle supérieur, Université Carleton, Ottawa, Ont.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS

SERVICES DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES JEUNES

Les services de santé mentale destinés aux jeunes autochtones au Canada sont en cours de transformation de façon à intégrer le point de vue des jeunes et à éliminer les obstacles de manière efficace. La Commission de la santé mentale du Canada insiste sur la nécessité de rendre les services plus accessibles, d'éliminer les obstacles liés au revenu et de respecter les besoins distincts en matière de santé mentale et les expériences propres aux Premières nations, aux Inuits et aux Métis¹¹.

Cependant, les modèles occidentaux actuels des services de santé mentale sont problématiques pour les communautés autochtones. Par exemple, une étude évaluant la thérapie cognitivo-comportementale axée sur l'anxiété dans une communauté des Premières nations a révélé que son efficacité était limitée en raison des problèmes propres aux régions nordiques, rurales et éloignées, notamment le manque de ressources et d'accès aux services¹². En outre, la mise en œuvre d'autres services de santé mentale basés sur l'approche occidentale, tels que les programmes de prévention du suicide et d'intervention de crise, a eu des effets négatifs ou n'a pas eu d'effets notables^{13,14}.

La prestation de services de santé mentale est de plus en plus souvent examinée du point de vue du colonialisme, en soulignant la nécessité de faire la distinction entre les services de santé mentale occidentaux et les méthodes de guérison autochtones. De nombreux jeunes autochtones considèrent que les services basés sur l'approche occidentale sont culturellement inadaptés et qu'ils ne comprennent pas les conséquences des traumatismes du passé, ce qui crée des obstacles à l'accès à ces services¹⁵.

La plupart des cultures autochtones mettent l'accent sur l'interconnexion et une conception holistique du bien-être individuel. Les chercheurs et les cliniciens doivent collaborer avec les communautés autochtones pour mettre au point des outils et des services qui renforcent l'autonomie des communautés. La roue de médecine symbolise les concepts clés de plénitude, d'équilibre, de connexion, d'harmonie, de croissance et de guérison dans les approches autochtones de l'entraide, visant en fin de compte le « minopimatsiwin », ou « la bonne vie »,

comme objectif ultime de l'aide aux peuples autochtones du Canada¹⁶.

PROMOTION DE LA SANTÉ MENTALE CHEZ LES ENFANTS ET LES JEUNES

La promotion du bien-être mental et physique chez les jeunes autochtones est de plus en plus étudiée, et l'on est passé récemment d'un modèle fondé sur les déficits à un modèle fondé sur les forces dérivées de la culture et du contexte. Les recherches effectuées sur le sujet ont permis de recenser plusieurs points forts qui renforcent le bien-être et la résilience des enfants et des jeunes, notamment l'identité autochtone, les relations positives avec la famille et les pairs, l'infrastructure communautaire, les possibilités de formation et d'emploi, et les stratégies d'autonomisation¹⁷.

Le renforcement des capacités communautaires et les pratiques fondées sur la culture sont reconnus comme étant utiles pour promouvoir le bien-être et la santé mentale des jeunes autochtones. Le fait de se sentir lié à ses racines culturelles est associé à une meilleure santé mentale. Les stratégies de promotion de la santé mentale englobent la prestation de services d'intervention, la prise en compte de perspectives interdisciplinaires, le renforcement des capacités, la mobilisation des communautés, l'autonomisation des familles, le counseling individuel, l'adaptation aux spécificités socioculturelles et le renforcement de l'identification des jeunes à leur culture^{18,19}.

La stigmatisation, la discrimination raciale et le colonialisme constituent des obstacles importants à l'accès aux soins de santé mentale des jeunes autochtones. Dans le contexte scolaire, les programmes pédagogiques, l'activité physique, les initiatives pour les jeunes et les approches culturellement appropriées sont des facteurs clés de la promotion de la santé et du bien-être⁷. Les programmes scolaires élaborés localement s'avèrent prometteurs pour améliorer la santé mentale, l'identité culturelle et les aptitudes interpersonnelles²⁰. Par exemple, les activités traditionnelles basées sur la terre et les pratiques culturelles permettent aux étudiants autochtones de se prendre en main en réduisant les comportements à risque et en améliorant leur bien-être mental²¹.

Le rapport des Feathers of Hope²² souligne

l'importance des écoles dans les communautés autochtones, en insistant sur leur rôle en tant qu'espaces sûrs favorisant les pratiques culturelles traditionnelles, l'unification des communautés et la prise en compte de l'héritage des pensionnats pour autochtones au moyen de recommandations telles que la création du Mois de l'histoire des Premières nations et un programme d'études élaboré par les jeunes.

ALLER DE L'AVANT

Cette synthèse rapide souligne la nécessité d'impliquer et de donner aux enfants, aux jeunes et aux communautés autochtones les moyens de participer à la création et à la pérennisation de services de santé mentale respectueux de leur culture. Comme l'illustre la figure ci-dessous, elle souligne l'importance de reconnaître les difficultés issues du passé, d'impliquer les familles et les communautés, de s'attaquer aux pratiques et aux attitudes institutionnelles et de réformer les politiques et les normes scolaires systémiques.

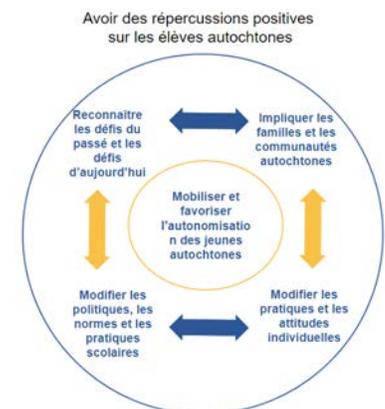


Figure 1. Résumé des messages clés de l'examen rapide sur l'autonomisation et l'engagement des jeunes autochtones à l'égard d'une santé mentale et d'un bien-être positifs.

Les approches occidentales de la santé mentale, mal adaptées aux perspectives autochtones et marquées par les traumatismes du passé, peuvent faire obstacle à l'engagement des jeunes. L'intégration des connaissances autochtones et la mobilisation communautaire dans l'éducation sont essentielles au bien-être mental des enfants et des jeunes. Les professionnels de la santé mentale devraient aborder les contextes culturels et historiques sans pathologiser les normes culturelles. Les programmes doivent tenir compte des effets de la colonisation, de la discrimination et des difficultés socio-économiques, grâce à une collaboration cruciale entre les communautés autochtones et les services de santé mentale.



POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À [CPA.CA/FR/PSYNOPSIS](https://cpa.ca/fr/psynopsis)

SCIENCE DE LA MISE EN ŒUVRE ET PSYCHOLOGIE SCOLAIRE : UTILISER LES SYSTÈMES DE SOUTIEN À PALIERS MULTIPLES POUR AMÉLIORER LES RÉSULTATS DES ÉLÈVES

YEON HEE KANG, B.A., M.Éd. étudiante et adjointe de recherche, Université McGill, Montréal, Qué.

L'abandon des évaluations au profit des services de prévention pour améliorer les résultats des élèves a fait l'objet de récents débats dans le domaine de la psychologie scolaire. Parallèlement, le mouvement en faveur de l'utilisation de pratiques fondées sur des données probantes pour répondre aux besoins scolaires, sociaux, émotionnels et comportementaux des élèves a mis en évidence les lacunes sur le plan de la mise en œuvre entre les pratiques fondées sur des données probantes qui fonctionnent et les interventions qui sont actuellement utilisées dans les écoles. Bien que la majorité des programmes de formation en psychologie scolaire dispensent des cours sur les pratiques fondées sur des données probantes, 89 % des psychologues scolaires certifiés au niveau national aux États-Unis déclarent qu'ils n'adoptent que rarement ou jamais les interventions comportementales fondées sur des données probantes; lorsque les pratiques fondées sur des données probantes sont adoptées, divers obstacles à leur mise en œuvre nuisent au progrès des élèves¹. La science de la mise en œuvre est un domaine complémentaire de la psychologie scolaire qui tente de s'attaquer à ces obstacles.

La science de la mise en œuvre est un domaine multidisciplinaire qui se concentre sur l'intégration de recherches de qualité dans la pratique. Dans le domaine de la science de la mise en œuvre en psychologie scolaire, l'accent est mis sur l'évaluation et l'amélioration de la fidélité au traitement, ce qui signifie qu'il faut s'assurer que les interventions sont exécutées comme prévu à l'origine. Pour garantir une bonne fidélité au traitement, il faut que l'intervention soit appliquée correctement et de manière cohérente. Une faible fidélité au traitement peut être le résultat d'un manque de ressources ou d'un manque de soutien — des problèmes que les psychologues scolaires et les enseignants en milieu scolaire connaissent trop bien.

L'accès universel, équitable et gratuit aux services de santé mentale pouvant être assuré par la prestation de services en milieu scolaire, des stratégies de mise en œuvre adéquates sont essentielles à la réalisation et à l'efficacité de la mise en œuvre des pratiques fondées sur des données probantes. Les interventions fondées sur des données probantes ne garantissent pas à elles seules des résultats positifs; elles sont nécessaires, mais pas suffisantes pour être efficaces. Il existe de nombreuses interventions fondées sur des données probantes et conçues pour le milieu scolaire, mais il est nécessaire de

mettre davantage l'accent sur la mise en œuvre afin de garantir l'adoption durable de pratiques et de services efficaces pour les élèves. L'une des approches des interventions scolaires qui appliquent ces concepts est celle des systèmes de soutien à paliers multiples.

Un système de soutien à paliers multiples permet aux psychologues scolaires d'étendre leur formation spécialisée pour atteindre des populations d'élèves plus importantes grâce à un modèle de santé mentale préventif axé sur la réussite des élèves plutôt qu'une approche « attendre l'échec avant d'agir ». Ce système s'applique à l'ensemble de l'école et est mis en œuvre à plusieurs niveaux : les élèves bénéficient de différents niveaux de soutien, ou « paliers », qui peuvent varier en fonction des besoins individuels de l'élève; et les interventions et les évaluations sont mises en œuvre et coordonnées dans l'ensemble de l'école afin de privilégier des pratiques fondées sur des données probantes et accessibles à tous les élèves².

Le dépistage et les interventions commencent au palier 1, où tous les élèves sont exposés à des interventions universelles, également connues sous le nom de curriculum général. Les élèves dont les besoins ne sont pas satisfaits au palier 1 bénéficient de soutien supplémentaire au palier 2, et les élèves qui ont besoin de plus de soutien sont identifiés et bénéficient de soutien individualisé en petits groupes au palier³. Les réactions des élèves aux interventions précédentes déterminent s'ils ont besoin d'une intervention de haute intensité ou d'une différenciation pédagogique, ce qui permet d'identifier les élèves dont les besoins ne sont pas satisfaits et de leur fournir des services adaptés à leurs besoins particuliers. Des évaluations fréquentes du fonctionnement des élèves à l'école permettent aux psychologues scolaires et aux enseignants de recueillir des données sur les résultats des élèves et la fidélité à l'intervention, qui sont ensuite utilisées dans le cadre d'un processus décisionnel fondé sur des données en vue de déterminer les mesures de soutien à apporter à chaque élève². En évaluant systématiquement ces données afin d'améliorer au mieux les résultats de chaque élève, les psychologues scolaires sont en mesure de mettre en œuvre des pratiques fondées sur la science de la mise en œuvre qui permettent de prévenir les difficultés scolaires, sociales, émotionnelles et comportementales d'une manière durable et efficace aux trois paliers.

L'adaptation et l'ajustement de la prestation

de services aux besoins individuels des élèves peuvent déboucher sur un modèle qui fournit aux élèves un soutien continu, cohérent et adapté au contexte. Cela est particulièrement important en période post-pandémie, car une exposition prolongée à des facteurs de stress est généralement associée à des résultats négatifs chez les jeunes⁴. Cependant, la mise en œuvre pose toujours le même problème au système de soutien à paliers multiples qu'au domaine plus vaste de la psychologie scolaire.

L'un des obstacles à l'intégration des pratiques fondées sur la science de la mise en œuvre est le manque de formation et de compétences liées expressément à la mise en œuvre précise et cohérente des pratiques fondées sur des données probantes. Parallèlement, on constate un besoin croissant de soutien en matière de santé mentale et de soutien pédagogique, reposant sur des pratiques fondées sur des données probantes qui permettent de prévenir, soutenir et déterminer les besoins des élèves afin de réduire ou d'éviter les conséquences négatives². En donnant la priorité à la formation sur la fidélité à la mise en œuvre des modèles écologiques de prestation de services, on pourra répondre aux besoins scolaires, sociaux, émotionnels et comportementaux des élèves à l'échelle de l'école. Les psychologues scolaires seront alors mieux placés pour appliquer les pratiques fondées sur la science de la mise en œuvre en soutenant la fidélité au traitement chez les enseignants au moyen d'une rétroaction sur le rendement, d'une formation directe ou de la planification de la mise en œuvre dans le cadre de modèles tels que les systèmes de soutien à paliers multiples¹.

Étant donné que les psychologues scolaires jouent un rôle crucial dans la mise en application des pratiques fondées sur des données probantes et des interventions dans le contexte scolaire, le renforcement de leurs compétences en matière de mise en œuvre peut améliorer les services de prévention en milieu scolaire et les environnements d'apprentissage grâce à des modèles écologiques d'intervention qui englobent un large éventail de besoins des élèves dans divers domaines de fonctionnement. Pour aborder et traiter de manière proactive les problèmes de santé mentale et les difficultés scolaires des élèves, le domaine de la psychologie scolaire devrait se concentrer davantage sur la mise en œuvre de pratiques fondées sur des données probantes préconisant une grande fidélité à l'intervention afin d'obtenir des résultats durables et efficaces dans toutes les écoles qui répondent aux besoins individuels des élèves.



EN AMONT, AXÉE SUR LA COLLABORATION ET DURABLE : LE POUVOIR ET LA CONTRIBUTION DE LA SANTÉ MENTALE EN MILIEU SCOLAIRE AU SEIN DU SYSTÈME DE SOINS GLOBAL

ELIZABETH PAQUETTE, Ph.D., C Psych., psychologue et consultante*

LINDSAY BUNN, M.A.Sc., C.Psych., psychologue et consultante*

SUSAN SWEET, Ph.D., C.Psych., psychologue et consultante*

KATHY H. SHORT, Ph.D., C.Psych., psychologue et chef de la direction*

* Santé mentale en milieu scolaire Ontario, Hamilton, Ont.

Les taux globaux de troubles mentaux chez les enfants et les jeunes sont préoccupants depuis plusieurs décennies. Malheureusement, les besoins n'ont fait qu'augmenter depuis le début de la pandémie, alors que l'on constate des niveaux de détresse plus élevés et une gravité accrue¹⁻³. Des facteurs tels que la stigmatisation, la pénurie de professionnels de la santé mentale qualifiés et la fragmentation des modèles de prestation de services ont contribué à ce phénomène. Les jeunes touchés de manière disproportionnée par des inégalités de longue date liées aux déterminants sociaux de la santé se heurtent à des obstacles supplémentaires (p. ex. le racisme systémique, un accès inégal à des soins adaptés à leur culture⁴). Pour soutenir la santé mentale de chaque enfant, il faut se concentrer sur des modèles de prestation de services qui non seulement reposent sur des données probantes, mais qui œuvrent également en amont, favorisent l'affirmation de l'identité, sont axés sur la collaboration et la participation et sont évolutifs et durables. En s'appuyant sur ce que leur domaine a de mieux à offrir, les psychologues sont en bonne position pour diriger ces efforts.

Une approche en amont et au service de l'affirmation de l'identité. Les écoles jouent un rôle clé dans le soutien de la santé mentale de chaque élève. Chaque jour, dans les salles de classe, les membres du personnel enseignant et du personnel de soutien ont l'occasion de favoriser l'acquisition de connaissances en santé mentale et la promotion du bien-être. Dans un système de soutien à plusieurs niveaux, cela s'appelle le **niveau 1**, ou promotion universelle de la santé mentale.

Bien que de portée universelle, ce soutien doit tenir compte des cultures et identités des élèves afin d'être adapté et différencié et non lié de façon stricte à un programme précis. De même, lorsque des services de prévention et d'intervention précoce en santé mentale sont proposés en milieu scolaire (niveau 2), ils peuvent contribuer à réduire les obstacles potentiels à l'accès. Par ailleurs, les élèves souhaitent avoir accès à des soutiens et services en santé mentale à l'école. Dans le cadre de [#ONecoute 20215](#), les élèves de l'Ontario ont fait part de leurs priorités en matière d'apprentissage en santé mentale et de programmes de santé mentale à l'école, indiquant qu'ils veulent des ressources et un soutien en santé mentale qui sont solides et axés sur l'équité, ainsi que des connaissances en santé mentale offertes dans le cadre scolaire.

Il arrive parfois que les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire soient également nécessaires pour répondre à des besoins plus intensifs en matière de prestation de services, pour réaliser des interventions, des évaluations cliniques et des interventions en cas de crise (niveau 3), mais dans un système de soutien où il y a une collaboration étroite avec les partenaires communautaires, cela devrait représenter une partie réduite de l'éventail des services. Un soutien en amont et au service de l'affirmation de l'identité constitue le super pouvoir de la santé mentale à l'école.

Axée sur la collaboration et la participation. Les professionnels de la santé mentale en milieu scolaire s'efforcent d'atteindre l'excellence en matière de promotion de la santé mentale, de prévention et de services d'intervention précoce, mais ils comptent également sur leurs partenaires du milieu communautaire et hospitalier pour leur expertise en matière de prestation de services intensifs. La coordination des soutiens dans le continuum des soins, assortie d'une clarification des rôles, de voies d'orientation claires et d'une forte prise en compte de la voix et des préférences des jeunes et des familles, est un élément essentiel de l'approche collaborative requise pour répondre aux besoins croissants en matière de santé mentale au Canada. En Ontario, un groupe de travail intersectoriel s'est réuni durant la pandémie pour créer une vision commune et ambitieuse de ce système de soins. Le document *Bons soins au bon moment : Renforcer le système de soins de santé mentale et de lutte contre les dépendances pour les enfants et les jeunes de l'Ontario*⁶ expose les rôles importants joués par chaque secteur et organisation qui

soutient le bien-être des enfants et des jeunes, souligne la voix centrale des jeunes et des familles dans l'élaboration du système, ainsi que la nécessité d'approches et d'interventions plus diversifiées dans le continuum des soins.

Évolutive et durable. Les pratiques efficaces en matière de santé mentale en milieu scolaire ne sont utiles que si elles sont utilisées régulièrement, à grande échelle et de façon durable. Santé mentale en milieu scolaire Ontario (SMS-ON) a été créé pour fournir aux 72 districts scolaires de l'Ontario un soutien pour la mise en place de systèmes de prestation de services solides, grâce à un soutien à la mise en œuvre fondé sur la recherche. Dans le cadre de cette approche, on a invité les conseils scolaires de l'Ontario à élaborer une stratégie triennale complète et systématique de santé mentale et de lutte contre les dépendances en milieu scolaire, ainsi qu'un plan d'action annuel, qui suivent la recherche scientifique et les tendances en matière de services et répondent aux besoins des élèves. Les accompagnateurs en mise en œuvre de SMS-ON travaillent avec les conseils scolaires pour adapter les directives provinciales à leurs communautés, facilitant ainsi l'uniformisation et la souplesse de la prestation de services. Des protocoles de promotion et de prévention fondés sur des données probantes et adaptés à la mise en œuvre ont été sélectionnés, adaptés et testés dans le contexte ontarien. Tous les programmes tiennent compte de la capacité évolutive et de la durabilité dès le départ, et comprennent une gamme de soutiens à la mise en œuvre (p. ex. des communautés de praticiens, des outils de suivi).

SMS-ON est une équipe provinciale de soutien à la mise en œuvre qui aide les districts scolaires à améliorer la santé mentale des élèves. Elle offre :

- une direction et une orientation vers les pratiques exemplaires en matière de santé mentale en milieu scolaire
- un coaching de soutien à la mise en œuvre
- des programmes, ressources, possibilités d'apprentissage et occasions de formations professionnelles fondés sur des données probantes et tenant compte de l'identité
- de la sensibilisation à la santé mentale pour les parents et les aidants naturels
- une plateforme pour que les élèves fassent entendre leur voix et exercent leur leadership en matière de santé mentale en milieu scolaire

Le travail de SMS-ON ne serait pas possible sans le leadership et les conseils des psychologues scolaires et des associés en psychologie. Les psychologues scolaires sont des professionnels de la santé mentale hautement qualifiés qui adhèrent à un modèle de prestation de services à plusieurs niveaux⁷. Ils sont bien placés pour fournir ou améliorer les services de promotion et de prévention en matière de santé mentale offerts à tous les élèves, car ils :

- soutiennent les connaissances des éducateurs en matière de santé mentale
- planifient et soutiennent les initiatives de promotion de la santé mentale
- favorisent des ressources fondées sur des données probantes
- réalisent des évaluations complètes et offrent des consultations et recommandations fondées sur des données probantes
- aident le personnel éducatif à comprendre le lien entre les besoins d'apprentissage et la santé mentale
- fournissent des services de prévention et d'intervention précoce brefs et fondés sur des données probantes
- soutiennent les élèves ayant des besoins importants, aigus ou complexes en matière de santé mentale en offrant des services d'intervention en cas de crise et un soutien clinique continu, ainsi qu'en facilitant les transitions vers et depuis des services intensifs
- participent à la mesure et au suivi

Grâce à une combinaison de formation en compétences cliniques et de formation en recherche, les psychologues scolaires ont la possibilité de soutenir les systèmes scolaires dans divers domaines, tels que l'évaluation des programmes, l'application de la recherche dans la pratique, l'examen des pratiques actuelles, l'éthique clinique et de la recherche, et les interventions cliniques. Alors que nous nous dirigeons vers une approche en amont, axée sur la collaboration, évolutive et durable de la santé mentale des enfants et des jeunes, la profession de psychologue a la possibilité unique d'apporter une contribution précieuse et d'inspirer ce changement au sein du système.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS



RÉSEAU D'INTERVENTION EN CAS DE CRISE ET DE CATASTROPHE EN MILIEU SCOLAIRE

ESTER COLE, Ph.D., C. Psych., psychologue agréée, pratique privée, Toronto, Ont.

Au moment de la rentrée scolaire de septembre, plusieurs événements tragiques se sont produits au sein d'un district scolaire. Une tempête a privé d'électricité une grande partie de la région. Un incendie majeur près d'une école a détruit des maisons. Les élèves ont appris qu'un membre du personnel de bureau très apprécié était décédé au cours de l'été.

Il est probable que dans les années à venir, les écoles et les psychologues scolaires seront de plus en plus souvent confrontés à ce genre de scénarios. Comment pouvons-nous nous y préparer?

En juin 2023, j'ai présenté un webinaire intitulé The Psychological Association of Alberta (PAA)'s Disaster Response Network (DRN) & Alberta's Wildfire Disaster. Au cours de la discussion, j'ai été impressionnée par les témoignages des psychologues participants (œuvrant dans des contextes très variés), démontrant à quel point ils apportaient à leurs services de santé mentale la souplesse, l'empathie et les stratégies de soutien dont ceux-ci avaient tant besoin. L'impact négatif des catastrophes naturelles et d'origine humaine constitue une tendance de plus en plus inquiétante à l'échelle mondiale et appelle à des interventions soutenues^{1,2}.

Les écoles étant des lieux de confiance au cœur des communautés, quelles que soient leur taille, leur situation géographique et leurs variables intersectionnelles, la coordination de services offerts par un réseau efficace d'intervention en cas de crise et de catastrophe est primordiale. Des opérations bien planifiées, un perfectionnement professionnel et des outils faciles d'accès devraient être intégrés dans les consultations d'orientation. Ces éléments sont susceptibles d'améliorer les procédures de préparation aux catastrophes ainsi que les services adaptés sur le plan culturel offerts aux élèves, enseignants et familles en cette époque de besoins croissants³⁻⁸.

Les districts scolaires ont leurs propres procédures et équipes d'intervention en cas de crise, qui peuvent ou non inclure des psychologues scolaires. La nécessité d'élargir le rôle des psychologues scolaires pour couvrir le continuum des services de prévention et d'intervention, ainsi que les pressions exercées par le manque de personnel et les listes d'attente pour les évaluations entraînent continuellement des charges de travail difficiles et une sous-utilisation des services de santé mentale accessibles et équitables⁹⁻¹¹.

Dans ce contexte, il y a le stress supplémentaire de la situation d'intervention en cas de catastrophe. Dans l'ère postpandémique¹², la planification de l'intervention en cas de catastrophe à l'échelle du système et les communications au sein des services et des écoles, ainsi qu'entre eux, sont les premières étapes d'un long processus de préparation et de rétablissement.

PRÉPARATION : FIXER DES BUTS ET DES OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE COMMUNS¹³

1. Coordonner les services aux écoles au moyen d'équipes centralisées travaillant en collaboration avec les psychologues scolaires locaux et d'autres membres de l'équipe multidisciplinaire de santé mentale désignés au niveau local
2. Distribuer des informations pratiques sur la logistique de communication de l'intervention en cas de catastrophe, sur les membres désignés et sur l'accès aux ressources et aux modalités de formation des organisations communautaires
3. Renforcer les cadres de l'intervention en cas de crise et du réseau d'intervention en cas de catastrophe conformément au plan stratégique de l'organisation
4. Alimenter les sites Web des conseils scolaires avec des ressources fiables dans trois sections : a) informer les membres du personnel et les visiteurs du site sur les activités du réseau d'intervention en cas de catastrophe et sur la marche à suivre pour devenir un membre désigné ou un bénévole de la communauté; b) afficher des ressources récentes qui peuvent être organisées par catégories pour l'accès à l'information (c.-à-d. préparation, rôles et intervention rapide, formation à la diversité culturelle avant et pendant le service, médias sociaux/technologie, autosoins, intégrité des relations, repères pour les services d'urgence et les activités bénévoles à court terme); c) fournir des mises à jour générales, y compris des fiches d'information multilingues concernant les personnes déplacées, les réactions émotionnelles attendues, les ressources locales de suivi, le trouble de stress post-traumatique et d'autres informations nécessaires
5. Respecter les principes professionnels et les normes éthiques concernant l'autogestion des soins en cas de catastrophe

CONSULTATION ET FORMATION

1. La planification du perfectionnement professionnel doit inclure la participation de la direction de l'école et du district, des éléments de résolution de problèmes en collaboration, des examens efficaces, un suivi et des ajustements applicables à l'évolution des situations
2. Consultation sur l'équité de l'accès à la planification stratégique de l'intervention en cas de catastrophe au sein de l'organisation, de l'école ou de la communauté : Qui est laissé pour compte? Pourquoi? Qui n'est pas présent à la table de planification des solutions? Pourquoi? Qui plaide en faveur de l'équité des résultats? Comment? Qui prend des décisions concertées sur les plans du programme? Qui surveille la transparence des opérations? Qui s'assure que des leçons sont tirées? Qui a un impact sur la définition des objectifs futurs du réseau d'intervention en cas de catastrophe?
3. Examiner l'efficacité des communications avec les ONG dans les communautés traumatisées
4. Remue-méninges en petits groupes sur le travail en équipes pluridisciplinaires. Quels sont les points forts et les défis?
5. Passer en revue les symptômes des événements traumatiques de type I (à court terme) et de type II (à long terme) en vue de planifier les orientations nécessaires
6. Discuter des objectifs des interventions de santé mentale et des techniques de désamorçage offertes à l'école (c.-à-d. normaliser et légitimer les expériences, soutenir et tolérer les réactions post-traumatiques, reconnaître les réactions de stress et les processus de deuil, améliorer la réactivité des réseaux de soutien social, rétablir un filet de sécurité stable au sein de l'environnement scolaire)
7. Mener des consultations sur l'équité, la diversité et l'inclusion et sur les éléments relatifs à la diversité dans le contexte du réseau d'intervention en cas de catastrophe. Quelles sont les ressources existantes en matière de communication et d'application des connaissances?
8. Créer des scénarios de formation suivis de questions clés à se poser : Quels sont vos dilemmes dans la prise de décision à court terme? Avez-vous déjà fourni des services en situation de catastrophe

naturelle ou d'origine humaine? Êtes-vous dépassé par la multiplicité des défis? Quelles sont les considérations liées à la diversité multiculturelle et linguistique pour vous et votre communauté scolaire? Savez-vous comment consulter les premiers intervenants dans les communautés locales? Les communications électroniques sont-elles accessibles? Quelles sont selon vous certaines choses à faire et à ne pas faire? Votre équipe fait-elle des rencontres de débriefage sur la fatigue compassionnelle, l'épuisement professionnel et les traumatismes indirects? Qui compose votre réseau de soutien sur le terrain? Le débriefage opérationnel est-il utilisé? Organisez-vous des débriefages de synthèse provisoires? Comment pouvez-vous fixer des objectifs clairs en matière d'aide, compte tenu de vos compétences? Votre formation inclut-elle une planification proactive de la gestion du stress afin de favoriser la résilience?

RÉFLEXION PERSONNELLE

1. Pratiquer de manière éthique tout en tirant parti de vos compétences, de vos connaissances et de vos aptitudes grandissantes : possédez-vous la formation nécessaire pour travailler avec des services de traduction et d'interprétation? Comment les facteurs de risque et les expériences passées se manifestent-ils dans la situation? Faites-vous une observation consciente de vos réactions verbales et non verbales dans les moments de stress intense? Comment reconnaissez-vous votre propre fatigue compassionnelle ou votre épuisement professionnel^{14,15}.

Il est à espérer que cette liste non exhaustive d'enjeux et de questions fournira aux psychologues scolaires et aux responsables de l'éducation un cadre adaptable pour la planification de l'intervention en cas de crise et du réseau d'intervention en cas de catastrophe, ainsi que pour la prestation de services en présence de situations d'urgence en rapide évolution. Dans ce contexte, les consultations pluridisciplinaires et le suivi des résultats fondé sur des données probantes doivent faire partie intégrante du processus.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPTIS



PRATIQUE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE DANS LES TERRITOIRES DU NORD-OUEST ET AU NUNAVUT

MERRIL DEAN, M. Éd., psychologue agréé, psychologue et propriétaire de Dean Educational and Psychological Consulting, T.N.-O. et Nunavut

SHAYLA RICHARDS, M. Éd., psychologue agréée, psychologue et copropriétaire de Continuum North Comprehensive Education and Health Services, T.N.-O. et Nunavut

La prestation de services de soutien et d'évaluation psychologiques dans les Territoires du Nord-Ouest (T.N.-O.) et au Nunavut (Nt) est un travail difficile qui exige humilité, persévérance et créativité. C'est aussi un travail très gratifiant. Les services d'évaluation, de consultation et de stratégies de résolution de problèmes sont offerts par des praticiens indépendants, car il n'existe pas de postes de psychologues scolaires au sein des circonscriptions scolaires ou du gouvernement. Très souvent, ces services impliquent une combinaison de services en personne (il faut donc se rendre sur place) et de suivi virtuel. La créativité est une compétence nécessaire dans ce contexte. Un travail de concertation se fait avec les écoles afin de déterminer l'aiguillage qui convient et de renforcer les capacités du personnel sur le terrain et des membres de la communauté, en sortant du modèle « aiguillage-évaluation ». Par ailleurs, les services auxiliaires tels que l'orthophonie et l'ergothérapie sont limités tant sur le plan de l'accès que de la disponibilité. Les psychologues scolaires doivent donc souvent développer des compétences dans des domaines qui, dans d'autres provinces ou territoires, relèveraient de professions de la santé complémentaires. Dans le Nord, généralement, les clients n'entrent pas dans une clinique; ce sont plutôt les psychologues qui se rendent dans leur communauté pour y vivre une expérience immersive.

Les psychologues scolaires désireux de servir les élèves des régions nordiques et éloignées sont invités à acquérir une compréhension du contexte unique de l'éducation dans les deux territoires nordiques, notamment en ce qui concerne les expériences historiques et actuelles et les conceptions de l'éducation. Ils auraient également avantage à se renseigner sur la réponse de la psychologie au rapport de la Commission de vérité et réconciliation¹. Il est impératif de comprendre la culture, les langues et l'histoire des territoires en ce qui concerne la colonisation, le peuplement et les groupes autochtones afin de pouvoir contextualiser l'apprentissage dans le Nord et travailler dans le respect des familles et des écoles.

LANGUES ET LANGUES D'ENSEIGNEMENT

Les T.N.-O. reconnaissent neuf langues autochtones officielles². Dans les petites communautés, de nombreux adultes parlent leur langue autochtone comme première langue et les élèves sont initiés à l'anglais lorsqu'ils entrent dans le système scolaire. Dans de nombreuses communautés du Nunavut, l'anglais n'est pas utilisé comme langue d'enseignement avant la 3^e année. Les psychologues doivent donc tenir compte de l'exposition à la langue et de l'apprentissage de la langue lorsqu'ils procèdent à des évaluations.

INTÉGRATION SCOLAIRE ET PENSIONNATS

Les T.N.-O. et le Nt pratiquent tous deux une intégration totale dans leurs écoles – une décision éducative qui repose en partie sur le désir d'éduquer les enfants dans leur communauté d'origine plutôt que de les envoyer à l'extérieur pour qu'ils soient scolarisés³. L'histoire des pensionnats dans ces deux territoires n'est pas un événement historique remontant à une lointaine époque, mais quelque chose de très présent dans la mémoire des gens. Aujourd'hui encore, les élèves de certaines petites communautés sont contraints de quitter leur famille pour s'installer dans de grands centres afin de poursuivre leurs études au-delà de la 8^e année (ou deuxième secondaire), parfois en vivant avec des étrangers.

INFRASTRUCTURES ET EXPÉRIENCES

Bien que les progrès récents de la télépsychologie aient le potentiel de rendre les services plus accessibles, certaines difficultés demeurent dans les communautés éloignées et nordiques. Il ne suffit pas d'utiliser les pratiques exemplaires les plus récentes en ce qui concerne les évaluations au moyen de la télépsychologie⁴, il faut également tenir compte des expériences uniques des élèves dans les communautés nordiques éloignées. La faible bande passante et les coûts élevés signifient que de nombreux élèves du Nord ne sont pas aussi familiers que les élèves du Sud avec les interactions par l'intermédiaire d'écrans, ce qui a une incidence sur le rapport qui s'établit dans le cadre de l'évaluation et sur le degré de confort des élèves.

Selon les recherches sur la pratique d'une télépsychologie adaptée à la culture, il est recommandé aux psychologues d'effectuer au cours des cinq premiers mois au moins une visite sur place pour rencontrer le client dans la communauté⁵, afin de s'assurer qu'ils comprennent le contexte. Les déplacements dans les communautés nordiques constituent un aspect essentiel du travail et permettent de découvrir les réalités de la vie quotidienne de nos clients, ce qui est souvent un exercice d'humilité. Sans cela, il est difficile de se faire une idée précise des interventions et des soutiens appropriés.

Les psychologues doivent informer leurs clients des risques et avantages des services possibles, afin de les aider dans leur prise de décision. Cela peut se compliquer lorsque ce sont des tiers (p. ex. les circonscriptions scolaires) qui prennent ces décisions. À l'exception de certains cas très précis, les services en personne sont possibles et, en tant que psychologues, nous devons nous efforcer d'offrir à nos clients directs ce que nous estimons être le meilleur scénario possible pour la prestation des services.

VISER L'EXCELLENCE

Depuis bien trop longtemps, les clients des régions rurales et du Nord sont censés se dire que les services offerts sont « mieux que rien ». Compte tenu du nombre élevé de clients autochtones dans ces communautés et de la responsabilité de la profession de psychologue en matière de réconciliation⁶, nous devrions nous efforcer de briser ce cycle et viser l'excellence dans les services offerts aux populations autochtones mal desservies. Cela implique souvent un mélange créatif de télépsychologie et de déplacements pour des services en personne, et des décisions prises en fonction de ce qui est le mieux pour la communauté et les clients. Il n'existe pas de modèle unique qui s'appliquerait à toutes les situations.

En tant que psychologues scolaires exerçant dans le Nord, nous souhaitons vraiment que davantage de collègues joignent nos rangs. Ce qui est important, c'est que ce travail se fasse dans un esprit de réconciliation. Il s'agit d'un travail très gratifiant; ceux et celles d'entre nous qui ont le privilège de travailler en partenariat avec les communautés et écoles du Nord ne reviendraient pas en arrière.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPTIS



POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS

LES ÉQUIPES SPÉCIALISÉES : UTILISER L'EXPERTISE DU PERSONNEL POUR ÉLARGIR LE RÔLE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE

DEBRA LEAN, Ph.D., C.Psych., pratique privée, Toronto, Ont.

Le domaine de la psychologie scolaire au Canada connaît des pénuries de personnel depuis des décennies et la situation s'aggrave. Les raisons de cette situation et les solutions proposées pour y remédier sont abordées dans d'autres parties de la présente publication, ainsi que dans un document de position de la Société canadienne de psychologie¹.

L'un des facteurs les plus courants contribuant à cette pénurie est que, très souvent, la pratique de la psychologie scolaire se limite à l'évaluation des élèves en vue de leur placement dans des classes adaptées. Les psychologues sont moins enclins à envisager une carrière de psychologue scolaire car le travail qui leur est demandé ne fait pas appel à l'étendue de leur formation, y compris l'évaluation de la santé mentale et l'intervention. Cette situation rend la psychologie scolaire moins attrayante pour les jeunes diplômés, ce qui contribue à la pénurie de personnel dans ce domaine.

L'une des façons de régler certains de ces problèmes est d'impliquer des équipes spécialisées en psychologie scolaire pour fournir des conseils d'experts, des évaluations et des interventions auprès des populations d'élèves en difficulté que de nombreux psychologues scolaires du service de psychologie ne sont pas en mesure de fournir. Le fait de soustraire les psychologues scolaires d'une ou deux de leurs affectations scolaires habituelles peut sembler contre-intuitif à première vue pour remédier aux postes vacants. Cependant, ces équipes montrent que le rôle de la psychologie scolaire ne se limite pas aux tests de placement en enseignement spécialisé. Les équipes spécialisées peuvent également attirer davantage de candidatures au service de psychologie lorsqu'il existe une possibilité de travailler dans une fonction élargie et plus vaste.

Cette approche a été intégrée avec succès dans une grande commission scolaire urbaine et suburbaine de l'Ontario, où l'auteure travaillait comme psychologue en chef. Dix psychologues scolaires ont été détachés de leurs affectations en milieu scolaire pendant une partie de leur semaine de travail pour devenir membres d'équipes spécialisées en psychologie scolaire. Des psychologues ont été recrutés pour les remplacer dans les 10 écoles selon la procédure de dotation en personnel de la commission scolaire.

Les équipes étaient composées de :

1. Consultation en autisme et évaluation partielle : des évaluations de cas complexes étaient fournies lorsque le diagnostic d'autisme n'était pas clair. L'équipe a utilisé l'Échelle d'observation pour le diagnostic du spectre autistique (ADOS et ADOS-2) et une version modifiée de l'Autism Diagnostic Interview (ADI et ADI-Revised). Étant donné que l'administration de l'ADOS nécessite non seulement une formation spécialisée, mais aussi une longue expérience de l'administration de ces tests afin de maintenir la fiabilité de l'évaluation, le travail en petite équipe a permis de fournir un service d'évaluation fiable. De nombreux élèves autistes arrivent à la commission scolaire avec un diagnostic déjà établi; par conséquent, le besoin de réaliser des évaluations diagnostiques complexes était trop peu fréquent dans l'ensemble des dossiers confiés à un psychologue; il n'était pas donc possible de maintenir la fiabilité de l'administration et de l'interprétation. Les cas d'étudiants dont le diagnostic est douteux ou complexe devraient normalement être orientés vers les services communautaires, dont les listes d'attente sont extrêmement longues. L'équipe spécialisée a ensuite été mise en place et un petit nombre de membres

du personnel concernés, ayant une formation appropriée, ont suivi une formation pour se familiariser avec les protocoles d'évaluation de l'ADOS et de l'ADI.

2. Consultation et évaluation en neuropsychologie scolaire : le service de psychologie compte deux nouveaux membres du personnel qui sont des neuropsychologues pédiatriques. Afin de tirer parti de leur expertise, et compte tenu de l'augmentation du nombre d'étudiants orientés vers les services de psychologie pour des problèmes neuropsychologiques, on a demandé à ces praticiens de mettre en place une équipe spécialisée. Chacun d'entre eux disposait de deux jours par semaine pour offrir une combinaison de consultation et d'évaluation aux étudiants présentant des antécédents neuropsychologiques complexes, par exemple la prématurité, des anomalies chromosomiques ou des antécédents de traumatismes cérébraux. Cette équipe a permis de maintenir l'intérêt de deux membres du personnel ayant une formation spécialisée. De telles équipes pourraient à l'avenir inciter à recruter des neuropsychologues pédiatriques pour travailler dans les commissions scolaires.

3. Diagnostic et intervention en santé mentale, consultation et évaluation :

ce service a fourni l'aide suivante aux psychologues qui s'occupent des étudiants ayant des problèmes de santé mentale : (a) consultation concernant des évaluations ou des interventions en cours ou en attente, (b) consultation concernant la formulation des diagnostics pour les évaluations en cours, (c) évaluations complètes, (d) évaluations conjointes avec le psychologue de l'école. Ce service a permis d'attirer plus de personnel qui voulait mettre en pratique leur formation en santé mentale.

Les données recueillies au moyen de sondages ont montré que le personnel des commissions scolaires était constamment satisfait des services de l'équipe spécialisée. En outre, les équipes spécialisées ont dispensé une formation sur place au service de psychologie afin de renforcer les capacités dans ces domaines spécialisés. Les équipes ont également fourni des services sur place au personnel de l'école, notamment aux enseignants, aux services de soutien, aux administrateurs et aux groupes de parents. Les membres du service de psychologie ont eu l'occasion de poser leur candidature pour rejoindre les équipes spécialisées à différents moments en rencontrant le responsable du service pour discuter des voies possibles.

Tableau 1 : Résumé de la structure et des services des équipes spécialisées en psychologie scolaire

	Autisme	Neuropsychologie	Santé mentale
Nombre d'employés	4	2	4
Nombre de jours travaillés par semaine	4 (Une journée par semaine chacun)	4 (Deux jours par semaine chacun)	4 (Une journée par semaine chacun)
Responsable du cas	Psychologue de l'école	Idem	Idem
Processus de recommandation	Le psychologue de l'école a rempli un formulaire de recommandation (avec consultation préalable).	Idem	Idem
Domaines d'évaluation du psychologue de l'école terminés avant que l'équipe spécialisée en psychologie scolaire ne voie l'élève	Cognitif, académique, adaptatif, ASRS et BASC (avec consultation préalable)	Selon la consultation préalable, il se peut que l'équipe spécialisée en psychologie scolaire effectue tous les tests	Selon la consultation préalable, l'équipe peut exiger des questionnaires sur la fonction cognitive, le fonctionnement à l'école, la capacité de traitement cognitif et la santé mentale
Temps passé à l'école par l'équipe spécialisée en psychologie scolaire	Une journée où l'élève et le parent doivent être présents pendant toute la journée	Dépend des résultats de la consultation de l'équipe spécialisée en psychologie scolaire avec le psychologue scolaire	Dépend des résultats de la consultation de l'équipe spécialisée en psychologie scolaire avec le psychologue scolaire
Rétroaction à la famille	Rétroaction sur les résultats de l'ADOS/ADI le jour de l'évaluation, habituellement avec le psychologue de l'école	Une fois l'évaluation complète terminée	Une fois l'évaluation complète terminée
Rédaction de rapports	Rapport séparé si l'évaluation précédente est terminée; addenda si le rapport est rempli après l'intervention de l'équipe spécialisée en psychologie scolaire	Idem	Idem

ADI, Autism Diagnostic Interview; ADOS, Échelle d'observation pour le diagnostic du spectre autistique; ASRS, Autism Spectrum Rating Scales; BASC, Behaviour Assessment System for Children.



Les psychologues scolaires ont fait appel à leur savoir-faire en matière de leadership et de collaboration pour traiter des questions importantes, ainsi que pour plaider en faveur des services de psychologie scolaire, afin de répondre aux besoins des élèves dans le système d'éducation. Il est essentiel que les psychologues continuent d'inclure ce savoir-faire dans leur pratique de la psychologie scolaire afin d'établir des consensus entre collègues et de mieux communiquer au milieu de l'éducation la manière dont ils peuvent assister le système dans l'atteinte des objectifs éducatifs. La santé mentale et l'apprentissage étant intrinsèquement liés, il est important que le système d'éducation accorde une attention aussi importante aux objectifs socioémotionnels qu'aux objectifs scolaires, par la mise en place de partenariats entre les psychologues et les décideurs du secteur de l'éducation.

Le texte qui suit présente deux exemples en Ontario, qui montrent que le leadership, la défense des intérêts et la collaboration sont des outils précieux. Le premier concerne l'établissement d'un consensus autour de l'évaluation et du diagnostic des troubles d'apprentissage (TA); le second porte sur la défense du rôle de la psychologie scolaire dans les soins de santé mentale pour les enfants et les adolescents.

LEADERSHIP ET COLLABORATION CHEZ LES PSYCHOLOGUES SCOLAIRES : EXEMPLES D'ÉTABLISSEMENTS DE CONSENSUS ET DE DÉFENSE DES INTÉRÊTS

CAROLYN LENNOX, Ph.D., C.Psych., Toronto District School Board, Toronto, Ont.

ÉTABLISSEMENT D'UN CONSENSUS AUTOUR DE L'ÉVALUATION ET DU DIAGNOSTIC DES TA

Pourquoi était-ce nécessaire? Il règne une certaine confusion autour des critères de diagnostic des TA, en particulier depuis la publication de la cinquième édition du *Manuel diagnostique et statistique des troubles mentaux (DSM-5)*, qui définit le trouble spécifique des apprentissages. Dans certains milieux, les difficultés d'apprentissage en sont venues à être utilisées comme synonymes du diagnostic de trouble d'apprentissage. Il en a résulté que les évaluations et diagnostics de TA par les praticiens des différents secteurs n'étaient pas homogènes. Dans l'intérêt des personnes ayant des TA, il fallait parvenir à un consensus, pour une transférabilité sans faille du diagnostic entre les institutions et les secteurs, et à des fins d'intervention.

Quel a été le processus? Maria Kokai et Carolyn Lennox, psychologues scolaires, ont mis sur pied un groupe de travail composé de psychologues de différents secteurs qui travaillent régulièrement avec des personnes présentant des TA, afin de mieux comprendre les différentes positions et de reconsidérer les questions associées au diagnostic. Des représentants du milieu universitaire, hospitalier, scolaire, de la pratique privée et des services d'accessibilité et d'évaluation des adultes et enfants ont été inclus. Il était prévu que chacune de ces personnes consulte les membres des groupes qu'elle représentait, afin d'élargir les cercles de consultation.

Quel était l'objectif? Le groupe a entrepris d'élaborer des lignes directrices pour l'évaluation et le diagnostic, sur la base des données et des recherches actuelles, en tenant compte de l'évolution apportée par de nouveaux tests et de la nécessité de répondre aux besoins de populations diversifiées, tout en adoptant une position anti-oppressive. Les lignes directrices devaient inclure des critères de diagnostic, des informations sur le processus d'évaluation, ainsi qu'une section de questions-réponses décrivant les recherches actuelles sur des sujets tels que le modèle de discordance dépassé, l'évaluation des élèves doués, la reconceptualisation du QI en tant que pensée et raisonnement, etc. Afin d'unifier la pratique professionnelle au sein du monde de la psychologie, le groupe avait besoin d'un plan de diffusion.

Quel a été le résultat? Le [document](#) final¹ comprend des critères de diagnostic ainsi que des recommandations sur les étapes du processus d'évaluation. Trois des critères de diagnostic incluent les domaines couverts par le diagnostic du trouble des apprentissages du DSM-5, tandis que deux critères reflètent dans une certaine mesure l'ancienne définition de la Learning Disability Association of Ontario (LDAO²) et la définition actuelle de l'Association canadienne des troubles d'apprentissage (ACTA³), avec quelques changements. En outre, la section des questions-réponses couvre d'autres sujets en réponse aux commentaires formulés, tels que les adaptations pour les personnes de divers milieux culturels et linguistiques et les étudiants en immersion française.

La question des tests cognitifs effectués auprès de populations diversifiées a été l'un des sujets les plus brûlants. Cela a permis de mieux comprendre les deux visions des objectifs de l'évaluation et du diagnostic : selon l'une des visions, l'objectif est de fournir une intervention, et selon l'autre, il s'agit d'obtenir une compréhension plus large de l'élève, et d'offrir une intervention⁴.

Les lignes directrices ont été adoptées par l'Association de psychologie de l'Ontario et la LDAO, en remplacement des anciennes lignes directrices. Le plan de diffusion prévoyait des présentations dans toute la province de l'Ontario ainsi qu'un cours de formation continue⁵ offert par la Société canadienne de psychologie (SCP).

CRÉATION D'UN CONSENSUS ET DÉFENSE DU RÔLE DE LA PSYCHOLOGIE SCOLAIRE DANS LES SOINS DE SANTÉ MENTALE POUR LES ENFANTS ET LES ADOLESCENTS

Pourquoi était-ce nécessaire? Alors que d'un côté il y a eu explosion des listes d'attente pour accéder aux évaluations psychologiques et aux services de santé mentale destinés aux enfants et aux adolescents, de l'autre, le nombre de postes de psychologues scolaires a fondu comme neige au soleil. Il était important de plaider pour que les élèves bénéficient d'un

accès équitable aux services de santé mentale et de psychologie, y compris aux évaluations centrées sur les forces, au counseling en santé mentale et aux programmes de prévention en santé mentale aux niveaux 1 et 2.

Quel a été le processus? Un groupe de travail composé de représentants des psychologues scolaires de l'Ontario a été formé à partir de diverses associations professionnelles : Association de psychologie de l'Ontario; section de la psychologie en milieu scolaire de l'Association de psychologie de l'Ontario; Association of Chief Psychologists with Ontario School Boards; Ontario Association of Mental Health Professionals; Section de la psychologie éducationnelle et scolaire de la SCP.

Quel était l'objectif? Le groupe souhaitait créer un document « décrivant comment les psychologues scolaires et les services de psychologie scolaire peuvent jouer un rôle encore plus important pour répondre aux besoins en santé mentale des enfants et des jeunes en Ontario⁶. » [traduction]

Quel a été le résultat? Le document [The Role of School Psychology in the Mental Health Care for Children and Youth in Ontario](#) a été adopté par les quatre organisations ontariennes. Il a été largement distribué aux parties prenantes/décideurs concernés par l'intermédiaire de l'Association de psychologie de l'Ontario, dans le but d'offrir de l'information sur la valeur des services psychologiques dans les écoles, notamment la compréhension des forces et des besoins des élèves, la traduction de ceux-ci en prévention, en intervention précoce et ciblée, etc.

En tant que psychologues, nous devons assumer un rôle de leadership dans la défense des intérêts et l'établissement de consensus, en unissant les acteurs de notre profession chaque fois que cela est possible. Les descriptions qui précèdent sont des exemples de ces efforts qui nous permettent d'offrir les meilleurs services aux élèves, aux éducateurs et aux familles.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPSIS



LIBÉRER LE POTENTIEL : INTERACTIONS TRANSFORMATRICES ENTRE ADULTES ET JEUNES DANS LES ÉCOLES

ALLISON H. CLOTH, Ph.D., professeure agrégée, psychologie scolaire et appliquée,
Université de la Colombie-Britannique, Vancouver, C.-B.

L'un des meilleurs moyens d'avoir un véritable impact sur la promotion de la santé mentale à l'école pourrait être de simplement se concentrer sur la manière dont nous interagissons. De nos jours, nous exigeons beaucoup de nous-mêmes et des autres, dans un monde de plus en plus complexe et exigeant. Cela est particulièrement vrai dans les écoles : il y a beaucoup de matière à enseigner, de tâches, d'exigences, de contraintes, de précipitation (échéanciers) et d'évaluations, ce qui finit par être ardu et éprouvant pour tout le monde, et fait souvent en sorte que nous nous concentrons sur les aspects négatifs et sur les récompenses ou les punitions. Récemment, en lisant un article, je me suis rappelé que cela est dû en partie à la façon dont nous (nos ancêtres) avons survécu. Lorsque nous sommes confrontés à des défis complexes, notre cerveau se met en mode survie et devient hypervigilant face aux menaces qui nous guettent de toutes parts. Cela nous rend tous plus enclins à l'anxiété et à la dépression. Il y a une part de cette vigilance et de cette anxiété, ainsi que des sentiments de désespoir et d'impuissance qui les accompagnent, qui ne nous sont pas très utiles. Nous devons faire l'effort de nous concentrer sur les forces et, dans les écoles, de nous centrer de manière positive sur les élèves. J'aimerais vous parler d'une approche de communication positive, favorisant l'autonomie, efficace, collaborative et, oserais-je dire, consciente, qui remet en question le statu quo. Il s'agit de l'entretien motivationnel (EM¹⁻⁴), une approche à utiliser dans le cadre de notre travail dans les écoles⁵.

L'EM est une technique de communication qui est humaniste et centrée sur la personne (et qui porte sur le changement de comportement). Certains se demanderont peut-être pourquoi j'ai mis « changement de comportement » entre parenthèses. C'est parce que les principaux principes de l'EM sont l'écoute, la compréhension et le soutien. Il s'agit d'une approche holistique de la communication, une approche qui nous fait peut-être défaut aujourd'hui, parce que notre attention est accaparée par ce qui se passe dans le (vaste) monde et par notre mental à courte vue et stressé. Nous avons peut-être besoin de nous faire rappeler que nous traçons notre propre voie et que ce sont nos choix qui décident de notre destination. C'est également vrai pour tous ceux qui nous entourent. L'EM renforce la responsabilité personnelle d'une manière inspirée, en traitant les autres comme des personnes ayant des désirs, besoins et capacités qui

leur sont propres. La formation à l'EM (ré) apprend aux gens à traiter les autres (en particulier les jeunes, qui sont au seuil de l'indépendance et de l'âge adulte) comme des personnes autonomes, expertes d'elles-mêmes et responsables de leurs choix. L'une des raisons pour lesquelles cette approche est bénéfique est qu'elle est véritablement équitable, traitant toutes les personnes de façon différente globalement, ce qui signifie que chaque personne, dans chaque contexte et sous-population, a le droit au respect, à l'autonomie et à l'autodétermination^{5,6}. L'EM s'est avérée efficace pour communiquer à propos de divers enjeux tels que l'alcoolisme⁷, la participation à l'école^{5,8} et l'observance thérapeutique⁹, dans de nombreuses cultures^{10,11} et dans différents contextes de services (p. ex. dans les hôpitaux, écoles et cliniques communautaires). L'EM peut être considérée comme un concept novateur, mais on l'utilise depuis la fin des années 1980 dans le domaine de la toxicomanie et du traitement de celle-ci, et elle a depuis été appliquée dans de nombreux domaines (dont la médecine, la santé comportementale, l'éducation et la justice pénale/les services correctionnels).

Les psychologues scolaires ont la possibilité unique (et la responsabilité) de se familiariser avec l'EM et de former les professionnels en milieu scolaire à cette approche. Les professionnels de l'école (c.-à-d. les travailleurs auprès des jeunes et des familles, le personnel enseignant, les conseillers et conseillères et les membres de l'administration) peuvent être formés à l'utilisation efficace de l'EM si on leur offre un perfectionnement professionnel à ce sujet, ainsi qu'une assistance technique continue. L'approche est efficace avec les élèves dans les écoles ainsi qu'avec les jeunes dans les centres de détention^{5,8,12-14}. L'EM utilise une approche verbale qui vise à évoquer l'histoire de la personne par des questions ouvertes, par la validation des expériences de la personne et de toute action prise dans une direction positive, par le recours presque à l'excès à des reformulations (pour que la personne se sente entendue, crue et comprise) et enfin, par un résumé de ce qui a été dit (technique OARS, EM¹).

L'un des volets de l'EM les plus importants qui pourraient être utilisés dans les écoles selon moi est la technique « demander – fournir – demander^{2,5} ». L'idée même de la nécessité de cette approche peut déconcerter certains travailleurs en milieu scolaire, mais j'espère qu'elle en séduira davantage. L'idée même que nous devrions (oui, oui, devrions) demander la permission

(demander) avant de donner des informations ou des conseils (p. ex. « est-ce que tu voudrais connaître d'autres façons de faire cela? », « est-ce que tu souhaites savoir ce que j'en pense? ») va à l'encontre de la nature de certains membres du personnel enseignant ou scolaire. Mais pour les « aidants naturels » dans les écoles, j'entends un « OUIIIII » retentissant – « enfin, ils vont peut-être finir par m'écouter ». En effet, ça se pourrait bien. Nous disons tout le temps aux enfants ce qu'ils doivent faire à l'école et nous ajoutons même nos propres « pourquoi » pour faire bonne mesure. Mais lorsqu'on observe ce qui se passe sur le terrain, on ne peut que constater que cette approche a un succès plutôt limité. Les gens (en particulier les jeunes) doivent trouver leurs propres raisons de changer (leurs propres « pourquoi »), et nous devons susciter leur intérêt dans les informations que nous détenons pour que celles-ci aient un sens ou une valeur en dehors de nous. Ensuite, et seulement ensuite, pouvons-nous communiquer les informations ou les conseils dont nous sommes détenteurs (fournir), puis nous devons voir comment ils sont accueillis (à nouveau, demander; p. ex. « que penses-tu de cette idée? »), afin d'être véritablement centrés sur l'élève.

Tout comme l'alliance thérapeutique est l'élément vague et nuancé qui peut aider les clients à s'améliorer dans une relation thérapeutique, le climat scolaire peut également avoir une incidence sur les sentiments généraux de bien-être mental des élèves et des professionnels du milieu scolaire (également proposé dans l'ouvrage de Rollnick, Kaplan et Rutschman, 2016⁵). Le recours à l'EM peut contribuer à modifier le climat scolaire au moyen d'une communication et d'une conversation au quotidien. La façon dont nous parlons aux autres et les écoutons est importante. La façon dont nous prenons le temps de nous comprendre les uns les autres est importante (et prend parfois moins de temps que de mal se comprendre). Redonnons de l'importance aux interactions entre jeunes et adultes dans les écoles. Il existe d'autres moyens formidables d'utiliser l'EM pour obtenir des changements de comportement plus ciblés dans les écoles, mais nous pourrions tout d'abord commencer par le niveau 1 (du système de soutien multinationaux) et remonter progressivement vers le haut.

POUR CONSULTER LA LISTE COMPLÈTE DES RÉFÉRENCES, ALLEZ À CPA.CA/FR/PSYNOPTIS

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS DE LA SCP

Voici la liste des principales activités menées depuis la publication du dernier numéro de Psynopsis.

Écrivez à membership@cpa.ca pour vous abonner à notre bulletin électronique mensuel, Psygnature. Vous vous tiendrez ainsi au courant de tout ce que nous accomplissons pour vous!

**BIENVENUE À
LA NOUVELLE
COORDONNATRICE
DE L'AGRÉMENT DE
LA SCP, HEBA KHALIL**

La SCP est heureuse d'accueillir sa nouvelle coordonnatrice de l'agrément! Heba a un baccalauréat ès sciences avec spécialisation en psychologie et biochimie, et une maîtrise en éducation avec une concentration en leadership, évaluation, programmes et politiques éducationnelles. Ses études en psychologie et en éducation et ses antécédents professionnels en enseignement, recherche et administration de bureau seront inestimables pour l'équipe du siège social, et en particulier pour le Bureau d'agrément!

**LA SCP PUBLIE DES
RECOMMANDATIONS
EN FAVEUR DE LA
DÉCRIMINALISATION
DES SUBSTANCES
ILLÉGALES AU
CANADA**

Sous la direction des coprésidents, Andrew Kim, Keira Stockdale et le regretté Peter Hoaken, le conseil d'administration de la SCP a approuvé un énoncé de position sur la *décriminalisation des substances illégales* au Canada élaboré par le groupe de travail sur la décriminalisation. En plus de présenter sept recommandations concrètes aux gouvernements et aux intervenants concernés, le rapport demande que les sanctions pénales associées à la possession simple de substances illégales soient supprimées de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et recommande vivement que la détermination de la quantité « utilisée à des fins personnelles » se fasse en concertation avec tous les intervenants concernés, y compris les personnes ayant une expérience vécue passée ou présente de la consommation de substances psychoactives.

**NOUVEL ÉNONCÉ
DE POSITION :
PROMOTION DE LA
DIVERSITÉ ET DE
L'EXPRESSION DE
GENRE ET
PRÉVENTION DE LA
HAINE ET DES
PRÉJUDICES LIÉS AU
GENRE**

La SCP, par son Code d'éthique et ses énoncés de politique, est engagée depuis longtemps en faveur des droits de la personne, de la justice sociale et de la dignité des personnes. Malgré cet engagement, repris dans les modifications apportées à la Loi canadienne sur les droits de l'homme et au Code criminel, ainsi que dans la déclaration universelle des droits de l'homme, les stéréotypes, les préjugés et la discrimination fondés sur le sexe persistent dans tous les systèmes et services sociaux (éducation, santé, justice, etc.).

Face à la montée de la haine et de la violence à l'égard des minorités de genre dans le monde entier, cet énoncé de politique expose la discrimination dont sont victimes les personnes appartenant à une minorité de genre, ainsi que les changements qui doivent être apportés pour y remédier. La SCP s'engage à favoriser l'avènement de ces changements et appelle les législateurs, les décideurs politiques, ainsi que les organismes et les personnes qui fournissent des services sociaux et de santé, à affirmer leur engagement à se joindre à nous.

FAITS SAILLANTS DES ACTIVITÉS DE LA SCP

BIENVENUE À LA NOUVELLE RESPONSABLE DES AFFAIRES SCIENTIFIQUES DE LA SCP, LAUREN THOMPSON

La SCP est heureuse d'accueillir sa nouvelle responsable des affaires scientifiques, la Dre Laura Thompson! La Dre Thompson sera notre nouvelle (et première!) responsable des affaires scientifiques et elle sera chargée de superviser le volet scientifique des activités de la SCP. Ce travail comprend l'enveloppe annuelle de financement de la recherche étudiante de la SCP, les relations avec les bailleurs de fonds des trois conseils, le soutien du travail du Comité des affaires scientifiques de la SCP et le rôle de représentante de la SCP au Consortium canadien pour la recherche. Lauren sera également chargée des publications, y compris des fiches d'information de la série *La psychologie peut vous aider*, et assumera la fonction de rédactrice en chef des revues de la SCP, en plus d'être responsable de la programmation scientifique lors du congrès annuel.

NOUVEAUX ÉPISODES DU BALADO DE LA SCP MIND FULL

Écoutez les derniers épisodes du balado de la SCP, *Mind Full*, là où vous vous procurez vos balados. Parmi les plus récents épisodes, mentionnons « Psychedelic-assisted therapy for veterans: The Senate report », avec la Dre Andrea Lee et le sénateur Hassan Yussuff, qui discutent du nouveau rapport et des recommandations du Sénat. Découvrez le nouveau document de la SCP sur la décriminalisation, en écoutant « A health issue, not a criminal one: Decriminalizing illegal substances », avec le Dr Andrew Hyoun Soo Kim, ou écoutez le récit du voyage à vélo du Dr Alex Digiacomo, qui a traversé le Canada pour appuyer la santé mentale des enfants, avec « Break the Cycle: Dr. Alex DiGiacomo Completes her Cross-Canada Ride ».

ÉLECTION DE LA D^{RE} ANITA GUPTA COMME PRÉSIDENTE DE LA SCP EN 2024-2025

Nous sommes heureux d'annoncer que la D^{re} Anita Gupta a été élue par le conseil d'administration de la SCP au poste de présidente de la SCP pour l'année 2024-2025. La Dre Gupta est psychologue clinicienne en santé et réadaptation. Elle a travaillé dans divers hôpitaux et universités pendant la majeure partie de sa carrière, s'occupant principalement de clients qui ont souffert d'une maladie ou d'une blessure (cancer, diabète, douleur chronique, lésion de la moelle épinière) et de personnes qui travaillent, apprennent ou exercent dans des environnements très exigeants (étudiants, médecins, professionnels de la santé, athlètes, artistes). Elle exerce aujourd'hui en cabinet privé et accompagne des clients adultes confrontés à un large éventail de problèmes. Elle a obtenu son doctorat à l'université d'État de Kent en Ohio. Après avoir passé la majeure partie de sa carrière dans la région de Toronto, elle s'apprête à déménager à Halifax, en Nouvelle-Écosse, où elle a effectué son stage prédoctoral il y a de nombreuses années. En 2022, elle a été élue comme administratrice non désignée au conseil d'administration de la SCP; elle se réjouit de son nouveau rôle de présidente désignée. Lorsqu'elle ne travaille pas en tant que psychologue et qu'elle n'est pas en contact avec ses collègues psychologues, elle adore voyager et vivre des aventures, petites et grandes, avec sa fille et son fils, qui ne manquent jamais de découvrir les bons moments de la vie.

LA SCP COMPARAÎT DEVANT LE COMITÉ MIXTE SPÉCIAL SUR L'AIDE MÉDICALE À MOURIR

À l'heure où le gouvernement fédéral s'apprête à modifier la législation qui permettrait aux personnes souffrant d'une seule maladie sous-jacente de demander l'aide médicale à mourir (AMM), la SCP a été invitée à témoigner devant le Comité mixte spécial (composé de députés et de sénateurs) sur l'aide médicale à mourir. La présidente de la SCP, la Dre Eleanor Gittens, et le président sortant de la SCP, le Dr Sam Mikhail, étaient présents au nom de la SCP.

**DATE À
RETENIR**

**85^e congrès national
annuel de la SCP**

Du 21 au 23 juin 2024

LA PÉRIODE D'INSCRIPTION OUVRE BIENTÔT!

Vérifiez votre boîte de réception – **LES LETTRES D'ACCEPTATION
ONT ÉTÉ ENVOYÉES**

NOS CONFÉRENCIERS VEDETTES – Dr Leroy Little Bear,
Dre Eleanor Gittens, l'honorable Jean Augustine, Dr Jiyaying Zhao

RÉSERVEZ VOTRE HÉBERGEMENT DÈS MAINTENANT pour obtenir une
chambre sur le lieu du congrès (convention.cpa.ca/hebergement/?lang=fr)

A wide-angle photograph of the Ottawa skyline at sunset. The Parliament Hill is the central focus, with its iconic towers and spires silhouetted against a sky of orange, pink, and purple. The city's buildings are lit up, and the lights reflect on the water in the foreground. A red text box is overlaid on the bottom right of the image.

**Ateliers précongrès de perfectionnement
professionnel – 20 juin**

convention.cpa.ca

Visitez régulièrement le site Web du congrès pour
obtenir des mises à jour